

Brignais

Magazine

N°67 JANVIER - FÉVRIER
MARS 2004



A l'affiche :
Sur le parcours de la vie :
**une politique sociale
pour tous**

Sommaire

4 ETAT CIVIL
de juillet à septembre 2003

5 MAIRIE INFOS
Changement de direction aux Arcades...
Du changement pour la médiathèque...
Circulez, y'a rien à voir!

De nouvelles balises dans le cadre du PDIPR

6 PORTRAIT
Quand un et un font... un!

7 AU QUOTIDIEN
Rencontre au cœur de la ville
Recensement de la population : mode d'emploi

Pour que toute la Ville danse!

A voté!

Attention, attention au départ!

→ Aussi: Pour votre enfant - Nouveau service téléphonique - Activités du Forum - Voisins: soyez vigilants - Courrier en attente - A45 - Déneigement



18 INFOS TRAVAUX
La passerelle, rue du Moulin, suite et fin

Claudius Fournion, suite du planning
Tout nouveau, tout beau!
Assainissement
Travaux de voirie: prévisions pour février-mars



19 ENVIRONNEMENT
Un nouveau tri à domicile pour un geste plus facile



20 INTERCOMMUNALITÉ
L'intercommunalité traverse la ville

Fin des travaux, rue Mère Elise Rivet
Un scoop qui sort de l'eau



21 EUROPE
Brignais/Ponsacco, prochain épisode

22 REPORTAGE
Quand la nature se déchaîne...

24 ON Y ÉTAIT
Le 11 novembre
Le festival de la Bulle d'or
Les nouveaux brignairots
Le 8 décembre
La 1^{re} fleur de Brignais



25 JEUNESSE
Une propreté qui s'affiche au centre de la ville

Des jeunes élus présents et impliqués
Une collecte au grand cœur!



26 ASSOCIATIONS
Association musicale de Brignais: On connaît la chanson

Association des conjoints survivants:
La solidarité avant tout...
AMB - Musiques et danses traditionnelles: Fiesta en perspective...
Les Amis de la bibliothèque:
A vos plumes!
Association des peintres de Brignais: Une palette d'artistes
Médecine chinoise: Qi Gong
Brèves



28 AGENDA
dates des manifestations de janvier à mars 2004

29 PRATIQUE

30 LIBRE EXPRESSION

10 URBANISME
Opération façades: bilan
Le square d'Hirschberg en pleine mutation
Le Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI)
Place du marché: planning



12 A L'AFFICHE
Sur le parcours de la vie: une politique sociale pour tous

Point de vue de l'élue - interview de Cécile van den Broeck, Première adjointe déléguée aux affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi
Dossier



17 ECONOMIE
La Maison de la Presse devient "Côté Presse"

Garçon, un bowling et un resto, s'il vous plaît!

→ échos éco



Tous solidaires !

2003 fut une année très contrastée. Deux faits marquants : A la forte canicule de l'été, ont succédé les crues torrentielles de décembre qui ont sinistré le centre ville. La ville de Brignais a été touchée comme 130 autres communes du département malgré les actions de prévention permanentes effectuées par le Contrat de rivière : nettoyage, protection des berges, enrochement. Ce travail permanent vise à retenir l'eau, protéger les berges et favoriser l'écoulement du Garon. Pour mieux comprendre ces surprenantes inondations, nous avons lancé une étude hydraulique dont les résultats seront connus fin janvier et seront restitués à la population. La pointe d'optimisme à ce bilan est l'élan de solidarité qui a uni tous les brignairots dans ces moments difficiles et qui ont permis à certains d'entre vous de mieux surmonter cette crise. Toute marque de soutien peut encore être manifestée par des dons déposés au CCAS, à la Mairie. Nous avons également pu apprécier le travail de coordination du personnel communal, des pompiers, des gendarmes, des associations et des élus.



Michel Thiers, entouré de l'équipe du CCAS.

En 2003, nous avons aussi connu des moments heureux, malgré tout :

- la créativité et la réactivité du Conseil Municipal Junior,
- l'accession à la première fleur au concours des villes fleuries,
- le jumelage avec Ponsacco,
- la conduite du chantier Claudius Fournion dont les derniers bâtiments seront livrés comme prévu en cette fin d'année.

En 2004, nous verrons entre autre :

- l'aménagement du site J. Moulin-André Lassagne et l'installation du centre social,
- la requalification du square d'Hirschberg,
- des travaux de voirie et d'assainissement,
- la définition du plan de circulation,
- la finalisation du plan local d'urbanisme,
- le défilé de la biennale de la danse,
- le développement de nos relations avec l'intercommunalité dans le cadre de l'Ouest lyonnais (Zone de Sacun, projet d'un centre nautique ouvert avec la COPAMO, la définition de nos objectifs en infrastructures concernant les déplacements, le prolongement de l'A45 jusqu'à la RD42, durement acquis.

L'élan de solidarité a uni tous les brignairots

Nous vivons un temps d'amitié européenne du 2 au 4 avril à Ponsacco, pour la contre signature de la charte de jumelage. Des événements ou des étapes à vivre et à partager. A l'heure où l'Europe se construit à 25, à l'heure où l'information se fait en temps réel, plus que jamais, nous devons être solidaires comme nous savons l'être en certaines occasions. La solidarité n'est pas un nivellement par le bas, ni de l'assistance gratuite, c'est au contraire donner les moyens de réussir grâce à une aide temporaire, mais efficace. Cette réussite passe par le dynamisme, la combativité des entreprises génératrices d'emplois et l'efficacité des structures administratives et publiques, elles aussi en situation de concurrence. Allons, nous devons être fiers de nos actions, conscients de nos capacités et être sereins, comme le disait J. Brel, nous devons « être nous-même ».

Bonne Année
Michel Thiers



La ville de Brignais, en partenariat avec les villes de Pierre-Bénite et de Saint-Genis-Laval vous propose de participer au 11^e défilé de la Biennale de la danse le dimanche 19 septembre 2004.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui aux ateliers créatifs pour préparer ce grand événement.

Au choix et selon votre envie : ateliers danse, costumes ou arts plastiques.

Renseignement et inscription : Service vie associative, culturelle et sportive
Villa de la Giraudière - 49 rue de la Giraudière
Tél. : 04 72 31 95 73 - vieassociative@ville-brignais.fr

1^{er} juillet au 30 septembre

Naissances

Katleen SCHUPP	le 2 juillet
Nora SCANDINI	le 9 juillet
Rachel BIRABENT	le 13 juillet
Ambre COSTE	le 12 juillet
Evan BARBATI	le 14 juillet
Théo MONTANGE	le 16 juillet
Assa CAMARA	le 18 juillet
Marwân JNANE	le 18 juillet
Enzo TRUSCELLO	le 25 juillet
Lucas NEVEU	le 28 juillet
Enzo RAFFY	le 28 juillet
Alexis POINT	le 1 août
Paul ASSEMAN	le 1 août
Florence POTHIN	le 5 août
Dirine AMARI	le 7 août
Evan PLAGNE	le 8 août
Jenna De SOLA	le 11 août
Fanny SEMARI	le 13 août
Fiona HERBE	le 16 août
Léa DUPLESSY	le 16 août
Julie RASCLE	le 16 août
Clara PEROT	le 18 août
Maxence MAGNAT	le 18 août
Jellys LALAOUI	le 22 août
Céleste MASSACRIER	le 22 août
Sarah MESTRE	le 29 août
Eden MASMOUDI	le 31 août
Charlotte REYNAUD	le 2 septembre
Romain ROCHEBLOINE	le 2 septembre
Quentin ZOLTOWSKI	le 4 septembre
Ousmane BAKAYOKO	le 12 septembre
Cindy BONNET	le 12 septembre
Anna BIID	le 17 septembre
Carla CHOFRE	le 18 septembre
Salomé SIMOENS	le 18 septembre
Alexi GAUDIN	le 18 septembre
Salwa BENHADDA	le 22 septembre
Célia BRUYERE	le 29 septembre
Candice CUISSARD	le 29 septembre

Mariages

Nicolas FOURNIER et Séverine PAGLIAROLI	le 5 juillet
Franck MEUNIER et Véronique DAOUD	le 5 juillet
Thierry LEFERT et Isabel GUTIERREZ	le 5 juillet
David GRAO et Nacera DJEMAI	le 12 juillet
Raphaël BASSON et Atika KARA	le 12 juillet
Badouan BIID et Lamia AOUNELLI	le 19 juillet
Joseph HOARAU et Magali BESSON	le 26 juillet
Stéphane RAVET et Virginie de QUILLACQ	le 26 juillet
Mickaël MERLINC et Sabrina MIGNE	le 26 juillet
Jean Pierre ST GIRONIS et Monique BOACHON	le 2 août
Eric MICHALON et Céline BALLOUHEY	le 30 août
Julien REGUE et Aurélie SCAPPATICCI	le 6 septembre
Pierre VEILLOT et Karine RAGINEL	le 20 septembre
Jimmy FARGEOT et Stéphanie NEMOS	le 20 septembre
José GRAO SAN-BARTOLOME	
et Christine TERRU	le 20 septembre
Thierry LOUIS et Valérie CORGER	le 20 septembre

Décès

Suzanne ARSAC épouse GIGANDON	le 4 juillet
Marie BRUYERON	le 7 juillet
Yvonne PIERSON veuve FAIVRE	le 9 juillet
Marouen SATAA	le 11 juillet
Soledad GAO veuve GONZALEZ	le 12 juillet
Michelina LISI	le 17 juillet
Alice FERREYRE veuve CAPPELLI	le 19 juillet
Michelle CROUZET épouse SCARPOLINI	le 21 juillet
Angèle GRANGE épouse SERRAILLE	le 27 juillet
Georges MARTIN	le 25 août
Catherine GONZALES veuve ALCAZAR	le 29 août
Josette NEYRET épouse ROOIJACKERS	le 6 septembre
Candido PINTO	le 7 septembre
Françoise GOUVERNAYRE épouse AMARO	le 10 septembre
Henri BOURRAT	le 12 septembre
Saïda MOUNIB épouse GARRAS	le 13 septembre
Marie CHAVEROT	le 18 septembre

Changement de direction **aux Arcades**



■ Bernadette Isabel, 52 ans, mère de deux filles et grand-mère de cinq petits enfants, occupe le poste de direction des Arcades depuis début décembre. Elle succède à Philippe Gaillard, parti pour les Vosges.

Infirmière depuis 25 ans, Mme Isabel, ardéchoise d'origine, a été, pendant trois ans, directrice d'une Mapad (Maison pour personnes âgées dépendantes) à Villeurbanne. Titulaire

d'une maîtrise de gestion des établissements sanitaires et sociaux et d'une formation en soins palliatifs, elle trouve pleinement sa place à ce nouveau poste où elle souhaite parachever sa carrière. En effet, son premier contact avec l'équipe de travail lui a permis d'envisager sereinement sa nouvelle place. Son pressentiment s'est confirmé : son intégration s'est très bien passée et l'accueil réservé fut chaleureux, tant auprès des résidents que du personnel. ■

Circulez, **y'a rien à voir !**

■ Mi octobre, des travaux d'amélioration et de mise en souterrain des réseaux électriques du téléphone, du câble et de l'éclairage public ont fortement perturbé la circulation et notamment celle de la rue Simondon. Ces travaux ont repris début janvier et s'achèveront au printemps. La rue Simondon est aujourd'hui une voie importante pour une partie des véhicules en transit par rapport au centre ville. Ce n'est cependant pas sa vocation et

cela, pose des problèmes de sécurité, notamment pour les piétons. Il apparaît important d'envisager une mise à sens unique. Le scénario envisagé serait dans le sens rue Général de Gaulle – Montée de la Côte. L'accès au parking Simondon devra être possible dans les deux sens. La réalisation de ce projet doit bien sûr être coordonnée et nécessite une analyse des conséquences sur les autres voies et les sens de circulation. ■



Du changement **pour la médiathèque**

■ La médiathèque de Brignais adopte de nouveaux tarifs, applicables dès à présent. La majoration oscille entre 0,20 € et 1,70 €. Cette augmentation des prix est due au développement du multimédia, notamment par l'acquisition croissante de DVD. De plus, la convention intercommunale signée en 1992 entre Saint-Genis-Laval, Oullins et Brignais a fixé une hausse des tarifs des trois médiathèques tous les trois ans. ■

Abonnement intercommunal de documents imprimés pour les 0-18 ans : gratuit, 19-25 ans : 5 €, adultes : 10 € ; supplément multimédia (DVD, CD-rom et K7 vidéo) : 5 € par famille ; amendes : 1^{er} rappel : 1 €, 2^e rappel : 2 €, 3^e rappel : 4 €

De nouvelles balises dans **le cadre du PDIPR**

■ L'inscription à un PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées) assure la continuité d'un itinéraire ainsi que la conservation des chemins ruraux d'une commune. Un élément important qui permet notamment la garantie de l'ouverture au public des itinéraires concernés, leur entretien, le balisage, l'équipement signalétique ainsi qu'une surveillance régulière du circuit.

A Brignais, douze poteaux directionnels ont été posés mi-octobre dans les secteurs suivants : le Conchin, le Barret, le Gué, les aqueducs du Garon, le Champ du Mont, le collège Jean Zay, le boulevard des sports, la rue Général de Gaulle, La Mouille, Rochilly, Le Michalon, Le Bourg.

Un carto-guide va être édité et vendu au prix de 4€ dans les offices de tourisme. Il présentera les richesses et découvertes à parcourir sur

chaque territoire, le tout agrémenté de photographies.

La préservation, la mise en valeur du patrimoine et l'aménagement d'itinéraires de randonnée font partie du domaine d'intervention du département – et donc du Conseil Général – en matière d'environnement. Il a ainsi privilégié les sentiers offrant le plus d'intérêt patrimonial, historique ou archéologique pour chaque commune. Ainsi, pour Brignais, c'est le chemin de Barret qui sera balisé. ■



Anne-Marie et Robert Piégay



Quand un et **un font... un!**

Lorsque vous faites la connaissance d'Anne-Marie et Robert Piégay, vous comprenez tout de suite que vous allez passer un moment qui sort de l'ordinaire. Vous repérez immédiatement le regard pétillant et vif de Robert et vous comprenez rapidement qu'Anne-Marie va participer activement à la conversation. Leurs quarante-deux ans de complicité leur permettent de raconter leur histoire avec une bonne humeur qui vous touche dès les premiers mots échangés. Vous souriez, séduit par les facéties de Robert qui s'entrechoquent avec les remarques faussement sévères d'Anne-Marie. Car si Robert est un boute-en-train né, reconnu et revendiqué, Anne-Marie est sûrement sa première et plus fidèle admiratrice. Elle connaît son époux sur le bout des doigts et conserve intact le plaisir de le voir transformer les circonvolutions de la vie en petits bonheurs. Leur gentillesse et leur générosité sont reconnues par tous ceux qui les ont rencontrés. Le « couple Piégay » c'est un état d'esprit, une façon d'être, à laquelle on ne résiste pas. Anne-Marie, native de Brignais et Robert, originaire de Mornant, se sont installés sur la commune en 1961 où ils se sont investis dans la vie locale et les associations. Anne-Marie a été dans les premières femmes à être élues. Elle a effectué trois mandats en s'impliquant tour à tour dans les commissions environnement, sociale et finances. Robert, lui, est toujours prêt à donner un coup de main dans les nombreuses associations qu'il côtoie où dont il fait partie. Pour l'Harmonie, il s'est improvisé joueur de tambour. Il a le rythme dans la peau et jongle

naturellement avec les notes, c'est comme ça, pour le plaisir. Ce musicien autodidacte a fait partie, pendant 28 ans, du groupe des Quatre quarts qui lui a valu, entre autre, une rencontre avec Jean Ferrat en 1966. Il est trésorier pour l'Office culturel de Brignais, une responsabilité, et non des moindres. Tous deux sont membres de l'association Franco-Italienne et des Restos du cœur. A eux deux, Ils ont sorti de l'anonymat l'association des donneurs de sang, dont Robert est président en créant et animant les collectes sur Brignais. Plus encore, ils militent pour les dons d'organes. Une quête pour le droit à la vie, pour soigner ceux qui peuvent encore l'être. Mais parler de Robert sans mentionner le ballon rond serait un oubli impardonnable. Il semble qu'il ait pu dompter là son intrépidité naturelle. Dès le début, il a fait partie des spectateurs de Gerland, où il se faisait un malin plaisir à emmener la clique des enfants de l'époque; plaisir qu'il partage toujours avec les enfants. Aujourd'hui, tous les deux retraités, ils continuent à offrir leur temps aux autres et aux associations. Anne-Marie et Robert ont su cultiver le jardin du bonheur et faire du plaisir des autres un véritable moteur de vie. Nous leur disons tous, un grand merci. ■

Le « couple Piégay » c'est un état d'esprit, une façon d'être, à laquelle on ne résiste pas.

Rencontre au cœur de la ville

Depuis cinq ans, nos conseillers municipaux ont montré leur volonté de rencontrer les Brignairots à l'occasion de réunions publiques pour présenter les projets d'aménagement qui touchent leur quotidien. Au rythme d'une dizaine de réunions par an, qu'elles concernent un quartier ou qu'elles soient destinées à l'ensemble de la population, elles montrent la nécessité pour les habitants comme pour les élus municipaux de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue.

L'an passé, le Maire et son équipe auront rencontré les habitants des rues du Coq gaulois, de Janicu, du Champ du Mont, Mère Elise Rivet, du Bonnet, Simondon... les riverains de la place du 8 mai, de la rue du Moulin et du quartier des Pérouses. En parallèle, toute la population a été invitée lors de la présentation des objectifs du nouveau PLU : le Plan local d'urbanisme (ancien POS) et pour découvrir l'étude sur le Plan de déplacement. A chaque fois, les élus ont interrogé les habitants sur des projets d'aménagement de voiries ou des questions d'urbanisme afin d'être à l'écoute des remarques et des suggestions. Dominique Viret, Adjoint aux travaux se rend parfois dans les réunions des associations de propriétaires et de riverains pour se confronter aux réalités du terrain et « pour être le plus en adéquation avec les demandes » comme il le précise. Pour cette année, sur le planning de l'équipe municipale, sont déjà fixées des rencontres avec les habitants de la rue de Janicu et ceux de la rue Général de Gaulle situés au niveau de l'entrée sud de la commune. Les Brignairots répondent de plus en



Présentation du PLU à la population en septembre dernier.

plus présents à ces rendez-vous car ils trouvent, là, l'occasion de s'exprimer ouvertement et simplement. Dans ces échanges, les conseillers municipaux réajustent le contenu du programme pour lequel ils ont été élus. Ils cherchent le compromis entre l'intérêt général et les demandes des particuliers. Mais c'est avant tout l'intérêt de la population dans sa globalité qui est défendu. ■

Recensement de la population : mode d'emploi

À compter de 2004, la méthode de recensement de la population se trouve modifiée. Ainsi, au lieu d'avoir des données peu éloquentes, tous les sept à neuf ans nous en aurons tous les ans. Elles seront obtenues grâce à une enquête réalisée sur un échantillon représentatif. En effet, le comptage de la population s'effectuera selon la densité des villes. Avec une population supérieure à 10 000 habitants, Brignais est divisée en cinq secteurs géographiques desquels 8 % des logements sont tirés au sort. Au bout de cinq ans, l'ensemble du territoire de la ville aura été pris en compte et 40 % de sa population. De ce chiffre, découlera le calcul du total de la population brignairote. Les informations collectées sont organisées sous le contrôle de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les enquêtes sur le terrain sont

menées par deux agents recenseurs, placés sous l'autorité d'un coordonnateur communal, le Directeur général des services, Philippe Blain. Les Brignairots recensés seront avertis par courrier de la visite prochaine d'un agent. Ce dernier leur remettra un questionnaire qu'il faudra lui restituer lors de sa prochaine visite ou à défaut remettre dans l'urne prévue à cet effet en mairie. A noter que sont inventoriées des adresses précises et non une rue ou un quartier entier. Ainsi, un même immeuble pourra être entièrement recensé (car c'est un même numéro) mais pas un quartier ni une rue (aux multiples numéros). Les agents recenseurs se présenteront dans les foyers. La collecte des informations se réalisera entre le 15 janvier et le 21 février 2004. Les premiers résultats nous seront communiqués fin 2008 puis actualisés tous



Fabienne Legay et Evelyne Laurent, agents recenseurs de Brignais.

les ans. A noter que le processus de l'organisation est simplifié mais, au détriment de la commune puisqu'elle doit prendre en charge un surcoût financier qu'elle n'avait pas auparavant. ■

Pour plus de renseignements : 04 78 05 62 05

Pour que toute la ville danse !

Ce passage à la nouvelle année marque le démarrage du compte à rebours des préparatifs de la Biennale de la Danse 2004. Les habitants vont avoir 8 mois pour se préparer au grand défilé qui aura lieu le dimanche 19 septembre 2004 à Lyon. Vous êtes créatifs, vous aimez le travail en groupe, vous avez envie de participer à une fabuleuse aventure humaine ou vous voulez apporter votre contribution à un projet qui touche tous les Brignairots. Faites votre choix, inscrivez-vous aux ateliers qui vous attirent le plus. C'est à vous de jouer !

Pas besoin d'être un artiste de renom pour participer à la Biennale de la danse, il suffit de vous rendre disponible pour participer aux ateliers de création. Au nombre de trois, ils sont animés par des professionnels qui vont vous conduire sur les pas de la construction européenne. Cette année, la grande institution a été choisie pour être le thème fédérateur de l'édition 2004. Les artistes qui mettront en scène le projet sont Amar Aoudia, metteur en scène et scénographe de l'association Korbo et Annick Charlot de la Compagnie Acte entourés de leurs équipes. Ils ont choisi de mettre en scène la construction européenne à travers l'œuvre de Zola : *Germinal* et des textes de la Convention européenne des Droits de l'homme sous forme d'extraits déclinés.

Un projet intercommunal

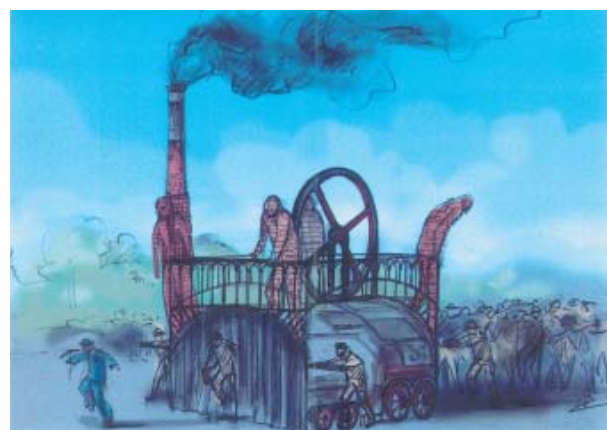
Le projet final réunira 200 personnes. Pour s'assurer une meilleure réussite, les communes de Brignais, Saint-Genis-Laval et Pierre-Bénite ont regroupé leurs moyens. Les

habitants des trois communes peuvent se rendre dans les mêmes ateliers et se rencontrer. Les trois maires vous donnent rendez-vous le vendredi 23 janvier pour une soirée de présentation officielle du projet au Briscope à 19h. Un rendez-vous qui donnera le ton.

Inscrivez-vous lors de la grande soirée de présentation aux ateliers artistiques. ■

Réservation pour la soirée du 23 janvier au Service Information et Communication :
04 78 05 62 15

Inscriptions pour les ateliers au SVACS :
04 72 31 95 73



A voté !

■ La vie politique est jalonnée par des échéances électorales qui sont l'occasion de désigner ceux qui serviront l'intérêt général au nom de la population qu'ils représentent. Directs ou indirects, les scrutins sont les outils de notre démocratie. En ce début d'année, trois échéances s'offrent aux électeurs : les élections européennes, le 13 juin 2004 ; les élections régionales et les élections cantonales pour les cantons renouvelés en mars 1998, les 21 et 28 mars 2004. Pour ces dernières, Brignais qui fait partie du Canton de St-Genis-Laval n'est pas concernée cette fois-ci. Petit rappel pratique sur l'organisation de notre vie publique.

• **Mode de scrutin des élections régionales**
Les citoyens élisent les conseillers régionaux pour six ans, au scrutin de liste, selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaires et

proportionnels. Les listes sont déposées au niveau régional, mais les candidats sont répartis entre les départements (on parle de "sections départementales") constituant la Région. Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste est calculé au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque section. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les sièges sont répartis proportionnellement aux suffrages obtenus.

Après chaque élection, le conseil régional élit un président, qui assure les fonctions d'exécutif régional. Le conseil élabore et approuve le plan régional. Il détermine les objectifs à moyen terme du développement économique, social et culturel de la Région. En matière d'enseignement notamment, la Région a la responsabilité de l'équipement et du fonctionnement (non pédagogique) des lycées, établissements spécialisés...

• **Mode de scrutin des élections européennes**
L'Union européenne s'est dotée d'un parlement élu au suffrage universel direct. Le Parlement européen comprend actuellement 626 membres. Les dernières élections ont eu lieu en juin 1999. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct, chaque pays fixant les règles particulières d'organisation du scrutin.

• **Mode de scrutin en France**
87 députés français siègent actuellement au Parlement européen. Le scrutin s'effectue par listes à la représentation proportionnelle en un seul tour, dans le cadre de huit grandes circonscriptions. Le nombre de sièges par circonscription est fixé par décret. Ces circonscriptions sont au nombre de sept pour la métropole, comprenant une ou plusieurs régions. La huitième regroupe les départements, collectivités et territoires d'Outre mer.

Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Etablissement des procurations de vote simplifié. Renseignez-vous en mairie.

Attention, **attention** au départ !

Le développement des transports en communs au départ de Brignais représente un enjeu stratégique que le Conseil municipal ne cesse de défendre. Hors Grand Lyon, la commune doit se doter des services adéquats. La mission est simple mais la route à suivre pour obtenir des résultats est semée d'embûches.

Répondre aux besoins de l'utilisateur consiste avant tout à débloquer des financements dans les budgets des collectivités organisatrices. Des partenaires actifs qui portent, pour autant, un regard global sur la carte des transports et qui répartissent leurs moyens là où la demande est la plus forte. Les organisateurs se trouvent confrontés à cette situation : un bon service conduit à une augmentation du nombre de voyageurs qui assure la meilleure rentabilité d'une ligne. La situation inverse est également vraie. Un nombre d'utilisateurs insuffisant ne justifie plus, aux yeux des organisateurs, le maintien des lignes représentant au total 158 liaisons aller/retour par jour.

Version route

Cependant à Brignais, malgré les difficultés rencontrées en début de rentrée scolaire, les trois lignes de cars (101, 105 et 125) qui permettent aux Brignaisiens de se rendre sur Lyon en 20 minutes pour les lignes Express. Ces lignes fonctionnent plutôt bien quand elles sont épargnées par les difficultés d'organisation, parfois imprévisibles. Pour améliorer le dispositif, Michel Thiers, participant au Plan de déplacement urbain (PDU) de l'agglomération, et étant administrateur du Sytral (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise), a fait de nombreuses propositions qui sont à l'étude. Il a notamment demandé l'augmentation du nombre de navettes directes avec Brignais comme terminus. Quant aux transports scolaires, il s'agit du transport de l'enfant entre son domicile et son établissement scolaire. Ce titre de transport est financé à 85 % par le Conseil général. Il reste ainsi à la charge des familles, la somme de 126 euros, somme annuelle et forfaitaire, indépendante de la durée d'utilisation du transport.

Version rails

La ligne Brignais-Tassin, réouverte en 1992 à l'initiative du Conseil général, avait démarré avec une douzaine de navettes, majoritairement « Rail ».

La Région s'est donné la compétence Rail en 1994 et a augmenté progressivement le nombre de navettes jusqu'à atteindre une vingtaine aujourd'hui.

Malheureusement, si le nombre de navettes a augmenté, c'est au détriment de la quantité de navettes Rail qui a diminué considérablement, jusqu'à ne représenter que 4 par jour. Pire, les voyageurs et nous-mêmes nous sommes plaints à plusieurs reprises – et à la Présidence de la Région et à la Direction Régionale de la SNCF –, du fait que les navettes Rail ont pratiquement disparu et que très souvent elles sont supprimées au dernier moment.

Cette situation intolérable ne peut pas durer car elle est incompatible avec un bon service public et les projets que la Région a annoncés à plusieurs reprises, et selon lesquels cette ligne serait complètement rénovée avec une deux fois deux voies et des navettes modernes. Les années 2007 et 2008 ont même été avancées pour cette réalisation.

Les élus de Brignais resteront fermes sur ce point. ■



→ aussi...

Pour votre enfant



Un nouveau dispositif d'allocations familiales se substitue aux cinq prestations déjà existantes : la Paje, entendez par là, Prestation d'accueil du jeune enfant. Elle concerne les familles avec un ou plusieurs enfants, nés ou adoptés à partir du 1^{er} janvier 2004, et comprend : une prime à la naissance ou à l'adoption, une allocation de base, le complément de libre choix d'activité et du mode de garde. A noter que ces avantages sont accordés au prorata des ressources familiales. Renseignez-vous auprès de la Caisse d'allocations familiales : 04 72 68 01 63

Nouveau service téléphonique

Le gouvernement a choisi la région Rhône Alpes comme région pilote pour tester un numéro de téléphone de renseignements sur les démarches administratives. Il s'agit du 39 39 (0,12 € la minute), accessible à partir d'un poste fixe du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi, de 9h à 14h.

Activités du Forum

Le Forum prévoit un stage de théâtre pour les adolescents, du 16 au 20 février. Les travaux de composition, de jeux d'acteurs et d'improvisation donneront lieu à une représentation publique, le 20 février, au Briscope. Un temps fort est prévu en mars, avec la sollicitation des écoles primaires, sur le thème de l'alimentation.

Voisins : soyez vigilants

La Police Municipale assure quotidiennement des rondes de surveillance sur la commune. Cependant, pensez que la meilleure surveillance est votre voisinage. Proches de vous, ils connaissent les habitudes du quartier et peuvent remarquer les actes suspects. Aidez-vous, votre sécurité n'en sera que meilleure. N° Vert : 0800 06 95 30

Courrier en attente...

De nombreuses questions ont été envoyées en Mairie, en rapport avec les déplacements de la Ville, thème abordé lors de la réunion publique du 5 novembre dernier. En raison d'un planning chargé, le délai de réponse s'est quelque peu rallongé. Notre engagement est toujours de rigueur et vos lettres vous seront retournées, avec pour chacune d'entre elles, une réponse personnalisée.

A 45

Les travaux qui ont jalonné l'année 2003 ont pris fin en décembre. Dorénavant, la circulation sur cette voirie se fait sur 2x2 voies sur 8 km. Quant à la deuxième tranche « Basses-Barolles – RD 42 », dont le plan de financement est désormais bouclé grâce à l'intervention de Michel Thiers auprès du Département, de la Région et de la Courty, elle devrait reprendre au printemps prochain et être terminée fin 2004. Pour ce qui concerne la traversée de Brignais et la zone des 7 Chemins, Michel Mercier, Président du Conseil général, s'est engagé à l'étudier et, si possible, la réaliser en priorité.

Déneigement

Comme chaque année, un système d'astreinte a été mis en place par le service Cadre de vie de la mairie, du 28 novembre au 4 mars. Trois personnes pourront intervenir 7/7 jours en cas de forte neige. La priorité est donnée aux axes à forte circulation, à l'accès aux bâtiments publics ainsi qu'aux secteurs en pente. Cependant, les riverains doivent se charger personnellement des trottoirs de leur habitation et de leurs voies d'accès, lorsque ces dernières sont privées et non publiques.

Opération façades: bilan

■ Dans le cadre de la politique de revalorisation urbaine du centre, la ville a mis en place début 2003, une opération "vitrines et façades" pour une durée de trois ans. L'objectif visé, précise Thierry Louis, adjoint délégué à l'Urbanisme, consiste à inciter les propriétaires d'immeubles et les commerçants à refaire leurs façades et vitrines et ainsi à valoriser le centre ville. Le bilan un an après? Très constructif et plus que prometteur. En effet, à ce jour, 28 dossiers ont été déposés: 16 pour des façades et 12 pour des vitrines. Cette opération a remporté le succès escompté et l'objectif de rénovation est fructueux. La ville s'embellit à vue d'œil! Pour preuve, 1949 m² de façades ont été rénovés. 66 % de ces travaux concernent la réfection totale de l'enduit et 34 % concernent une pose de peinture. Ce sont aussi 473 m² de devantures remises à neuf. Les prévisions pour 2004? Le CDHR qui mène la mission de conseil pour le compte de la ville, a déjà une quarantaine de contacts dans le centre. Un seul bémol toutefois: les enseignes de certains commerçants à qui des efforts sont demandés sur leurs



Avant



Après

enseignes, parfois encore peu esthétiques et non intégrées à l'environnement. Pourtant, ces dernières contribuent de près à l'amélioration du cadre de vie. Cette signalétique influe sur l'esthétique des bâtiments. A noter qu'un changement d'enseigne donne droit là aussi à des subventions. ■



Avant



Après

Le square d'Hirschberg en pleine mutation



La perspective a été présentée lors de la réunion publique du 10 décembre dernier.

■ Dans le cadre de la ZAC Garon Hôtel de Ville créée en 1993, le réaménagement du square d'Hirschberg offrira un nouveau concept visuel et remplira une fonction de place publique. La Ville a fait appel aux architectes Catherine Blaise (qui a réalisé l'espace public de place Gaillon à Lyon par exemple) et Isabelle Serre (qui a réhabilité la Compassion par exemple) pour travailler sur ce projet. Le muret et les arbres qui rendent opaques les percées visuelles laisseront place à un espace mixte, plus ouvert et plus convivial. La partie côté rue Général de Gaulle sera définie comme un espace minéral et son côté opposé comme un espace végétal, avec une plantation d'arbustes. Une allée d'arbres séparera ces deux espaces. Au fond de la place, un petit immeuble accueillera un rez-de-chaussée commerçant, seize logements et la Maison du département du Rhône. HMF en sera le promoteur. Une quarantaine de

places de parking seront réaménagées à l'avant du bâtiment et des places privatives à l'arrière. A noter que la rue J. Pariset sera prolongée jusqu'à la rue F. Gaillard. De plus, le carrefour de cette dernière avec la rue Général de Gaulle sera retraits pour en faciliter la circulation. Le démarrage de tous ces travaux est prévu pour l'été 2004. ■



Le Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI)



La gestion des eaux : une préoccupation de toujours

Le SMAVG (Syndicat mixte d'assainissement de la vallée du Garon) a été créé en 1975 par Pierre Minssieux, alors Maire de la ville. Actuellement, il est présidé par Michel Thiers. A ce jour, le SMAVG regroupe treize communes. Ses compétences sont nombreuses et concernent l'aménagement hydraulique des rivières, l'écoulement des eaux de ruissellement, l'entretien des berges du Garon et de ses affluents. En 2000, le SMAVG a signé, avec l'Etat, un contrat de rivière qui regroupe les 27 communes du bassin versant du Garon. Il prendra fin en 2005. Ce contrat permet de gérer tous les aspects d'un cours d'eau. Il porte plus précisément sur l'amélioration et la protection de la qualité des eaux superficielles et souterraines, la maîtrise des risques d'inondation, la préservation et la mise en valeur des milieux aquatiques.

Calendrier prévisionnel

- Elaboration d'un projet de PPRI (zonage, règlement) : mai 2003
- Concertation avec les collectivités : hiver 2004
- Mise au point du projet de PPRI : début 2004
- Début d'une enquête publique : courant 2004
- Mise au point du PPRI définitif et approbation : début 2005

Objectifs

Un PPRI doit assurer la sécurité des biens et des personnes. Il délimite et réglemente les zones exposées aux risques d'inondations. Il vise à :

- limiter les implantations humaines en zone inondable et les interdire en zones très exposées.
 - interdire toute construction nouvelle à l'intérieur des zones inondables soumises aux aléas les plus forts.
- Dans les autres zones inondables (aléas moins importants) :
- prescrire des dispositions pour réduire la vulnérabilité des constructions éventuellement autorisées.
 - Contrôler strictement l'extension de l'urbanisation dans les zones d'expansion de crues (naturelles ou peu urbanisées). ■

Place du Marché : planning

■ Le chantier qui avait repris mi-novembre 2003 a de nouveau été stoppé à cause des inondations de début décembre. Les entreprises n'ont pas pu débiter les travaux avant l'assèchement total des fondations des constructions. Après un recalage des plannings, la surface commerciale devrait être livrée fin 2004 et l'achèvement des logements (immeuble OPAC) devrait voir le jour 8 mois après. La place du Marché et sa mise aux normes et le mail planté pourraient s'achever début 2005. ■



Point de vue de l'élue : interview de Cécile van den Broeck, Première adjointe déléguée aux affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi.



**Brignais Magazi-
ne :** Vous avez 20
ans d'expérience
dans le social,
comment évaluez-
vous le travail de
votre équipe ?

**Cécile van den
Broeck :** Effective-
ment cela fait 20 ans
que j'ai pris ma fonc-
tion d'élue à la Mai-
rie de Brignais. J'ai
entamé mon premier
mandat avec l'ad-

joint aux affaires sociales, Marcel Arnaud. Il m'a beaucoup appris. En 15 ans, nous sommes partis de presque rien et nous avons créé une multitude de services. Nous avons été les premiers en dehors des communes du Grand Lyon à mettre en place un service de portage de repas à domicile. Nous avons eu l'idée d'amener une crèche dans une résidence de personnes âgées. Nous avons réparti harmonieusement les aires de jeux pour enfants sur la commune. Nous avons engagé des discussions et travaillé sur la réhabilitation des Pérouses pour faire en sorte que les locataires y vivent mieux. Ces rencontres avec la population m'ont entre autre valu la dégustation de nombreux couscous avec les familles. Nous avons renforcé notre action auprès de l'OPAC et créé la commission peuplement et logements. Nous avons voté la signature du Contrat de ville. Les techniciens sur le terrain relayent en permanence les attentes et les demandes des familles. Nous avons créé le Forum et mis en place une équipe de permanents pour accueillir et écouter les jeunes et monter avec eux des projets. Enfin, j'ai insisté pendant quatre ans pour obtenir un espace funéraire au cimetière pour que les gens puissent y déposer les cendres de leurs défunts.

B. M. : Comment appréhendez-vous vos missions pour répondre au besoin de la population ?

C. v. d. B. : La vie sociale joue un rôle tout au long de l'existence d'un individu, mais ce n'est pas pour autant quelle est quantifiable. Par contre le "non-social" coûte très cher à la collectivité. L'accompagnement individuel ou collectif que nous apportons ne se mesure pas. Le facteur humain est un axe essentiel de notre travail et les situations sont très différentes de l'une à l'autre. C'est pourquoi, nous devons être neutres et impartiaux pour traiter toutes les demandes de la même façon. Nos champs d'actions sont très étendus : emploi, logement, santé, précarité et difficultés diverses. La commune de Brignais est à échelle humaine,

les contacts avec la population se font plus facilement. Nous sommes rapidement informés des problèmes comme nous pouvons mesurer rapidement les effets de nos actions et leurs résultats. Nous réajustons rapidement nos choix si cela s'avère nécessaire. La population est très demandeuse de contacts avec le service et les élus, notamment en ce qui concerne les demandes de logements et les problèmes personnels. Les habitants ont besoin d'être rassurés et d'être entendus.

B. M. : A l'époque où vous avez pris votre fonction, très peu de femmes étaient élues, vous étiez mère de famille. Comment avez-vous fait pour trouver votre place d'élue ?

C. v. d. B. : Avec deux de mes collègues « femmes », nous avons suivi une formation à l'UFCS (Union féminine civique et sociale) avant même d'être élues. Nous avons alors découvert le fonctionnement d'une Mairie et la fonction d'élue. Ensuite, j'ai pu jouer mon rôle, faire évoluer les outils et adapter le service en fonction des besoins. Mais c'est surtout l'écoute et l'observation qui m'ont permis de passer à l'action. Pour soutenir les familles, les jeunes, les personnes âgées, il faut avant tout comprendre ce qu'ils recherchent pour leur apporter une aide personnalisée et adaptée. Cependant, notre objectif n'est pas « d'assister » les personnes ou de faire à leur place. Nous n'entrons pas dans une relation affective qui ne résout pas les problèmes. Nous leur démontrons qu'ils détiennent en eux des ressources personnelles pour se sortir des difficultés. Nous voulons leur redonner confiance et valoriser leurs possibilités. Quoi de plus encourageant pour nous que d'être en face de personnes retrouvant la fierté de prendre leur situation en main.

B. M. : Quels sont les enjeux d'une politique sociale dans notre commune ?

C. v. d. B. : Il se résume en quelques mots : Nous voulons être attentifs à chaque situation qui peut survenir à tout instant. Nous faisons en sorte que chaque Brignairot puisse vivre bien dans sa ville tout au long de son existence. Un vaste programme. Une politique sociale n'est pas un contrat que l'on applique à la lettre. L'action doit sans cesse s'adapter au contexte, tenir compte des évolutions de notre société. Notre souci est d'adapter des moyens, des structures aux demandes qui varient en fonction de la démographie locale. Par exemple, en trois ans le nombre d'enfants de moins de 3 ans peut évoluer dans les deux sens avec des écarts importants, une situation que l'on retrouve plus tard dans les écoles. Le vieillissement de la population est très visible, même à Brignais, d'où l'importance de connaître le terrain pour agir en conséquence. ■

Sur le parcours de la vie : une politique sociale pour tous

Qui, le matin marche sur quatre pattes, à midi sur deux et le soir sur trois ? La réponse est l'homme. Enfant, il marche à 4 pattes, adulte il se tient debout et au crépuscule de sa vie, il s'appuie sur une canne pour marcher. La politique sociale d'une commune est une aventure humaine qui touche tous les âges de la vie avec ses particularités. Elle doit mettre en place des actions et des structures pour accompagner les habitants en fonction de leurs questions et de leurs besoins. A Brignais, plusieurs dispositifs sont en place pour répondre aux attentes de la population. Leur leitmotiv ? Accompagner l'individu, mais ne pas faire à sa place.

Une politique sociale nécessite le travail de professionnels et une panoplie de moyens pour amener les personnes à passer d'une demande d'aide à l'engagement d'une démarche volontaire encadrée. La clé de la réussite est d'aider les citoyens à devenir partie prenante

de leur propre projet. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur des partenaires sociaux et financiers comme le Centre social et socioculturel, la Maison du Rhône (MDR), les éducateurs de prévention (Association Jeudi Dimanche...), les associations caritatives locales et la Caisse d'allocations familiales (CAF). Qu'ils soient relais d'information ou acteurs sur le terrain, chacun d'entre eux joue un rôle d'accompagnement qui vise à améliorer la vie de tous les jours.



La chaîne de la vie Quelle garde et quelle activité pour mon enfant de moins de 6 ans ?

La crèche familiale permet de faire garder l'enfant par une assistante maternelle, salariée de la structure, à son domicile. Une fois par semaine, l'enfant bénéficie d'un temps collectif à la crèche pour profiter de l'espace jeu, de rencontrer et de jouer avec d'autres enfants. La crèche initie les enfants au passage à l'école et propose des temps d'éveil pour les préparer aux changements qu'ils vivront à la rentrée scolaire. En juin, ils visitent l'école. La crèche développe les échanges et les temps d'animation avec le foyer des Arcades : temps de contes et de chants, activités manuelles, repas et goûters communs, sorties... L'objectif est de partager des instants communs qui soient le plus interactifs possible.

La halte-garderie est un système de garde qui offre plus de souplesse. Elle s'adresse aux parents qui ont besoin d'un temps de garde moins important voire occasionnel.

Le centre de loisirs sans hébergement accueille les enfants de 3 à 6 ans le mercredi et les vacances scolaires, en journée ou journée complète. Les activités prévues proposent avant tout des temps de loisirs et de détente. Vous pouvez également accompagner votre enfant lors des Jeudis parasols organisés à la Villa de la Giraudière, une fois par semaine. S'y retrouver autour de jeux apporte beaucoup de bienfaits et contribue au développement de la personnalité de l'enfant. Le même principe est appliqué pendant les temps d'animation "Jeux touche à tout" qui ont lieu dans les quartiers des Pérouses et de la Compassion.

Crèche familiale Arc-en-ciel : pré-inscriptions sur rendez-vous auprès de la Directrice - 04 72 31 68 11.
Halte-garderie la Câlinerie : 56 rue Paul Bovier-Lapierre 04 78 05 03 72.

Le centre de loisirs sans hébergement : 26 bd Schweighouse - 04 72 31 13 32.

Jeudis parasols : Villa de la Giraudière - 49, rue de la Giraudière - 04 72 31 01 19.

Jeux touche à tout : Contrat de Ville - 30, rue Paul Bovier Lapierre - 04 78 05 39 58.



Je suis parent, qui peut m'informer ?

Le Point Info Famille a été ouvert sur Brignais dans l'esprit de répondre aux interrogations des Parents. Ce lieu d'accueil et de renseignements vous apportera des informations d'ordre pratique (modes de gardes, vie scolaire...) et des informations personnalisées (conseils, modes des démarches, aide au rôle de parents...)

Permanences : le 1^{er} et 3^e lundi de 16h à 18h et le 2^e et 4^e mercredi de 10h à 12h - Villa de la Giraudière - 49 rue de la Giraudière - 69530 Brignais - Tél. 04 72 31 01 19

Je cherche une formation, un emploi, à qui dois-je m'adresser ?

Le Pôle emploi, en partenariat avec l'ANPE, répond à ces attentes. Chaque mardi et jeudi au Forum ou les autres jours en Mairie, vous pouvez vous renseigner sur les offres. La Mission locale accueille plus particulièrement les 16-25 ans à ses permanences. Au Forum vous pouvez accéder, sur demande, à des ateliers d'aides à la rédaction de CV ou de lettres de motivation.

Renseignements : Forum - Tél. 04 72 31 84 00

Enfance et jeunesse, le Forum c'est quoi ?

Créé en 1999, ce lieu d'information, de sensibilisation et de prévention accueille aussi bien les enfants à partir de 6 ans que les ados. Le Forum comptabilise 150 visites par semaine. Le pôle jeunesse est divisé en 4 secteurs pour s'adapter aux âges et aux demandes. Vous y trouverez des stages découvertes durant les périodes de vacances scolaires. Trois axes sont abordés : sportif, culturel et scientifique. Les collégiens peuvent accéder à des animations culturelles et sportives. Les jeunes peuvent participer à des temps de sensibilisation, d'information et de prévention adaptés à l'actualité. Au Point Cyb, le public découvre l'outil informatique et ses différents champs d'exploitation et un contact personnalisé avec des animateurs diplômés.



**Atelier musique
cet été au
Forum.**

Je cherche un logement, qui peut me renseigner ?

Vous pouvez vous rendre au service « Logement », à l'accueil du CCAS en Mairie, pour effectuer votre demande de logement. Vous serez aidés dans vos démarches d'inscriptions. La commune est en partenariat avec les différents bailleurs. Elle soutient les dossiers « urgents » et informe les bailleurs des différentes demandes qui lui parviennent. Le passage en Mairie n'exclut pas l'inscription auprès du bailleur désiré.



3^e âge, quel accompagnement dans la vie quotidienne à Brignais ?

Le Foyer résidence des personnes âgées (FRPA) répond à cette question. Les personnes sont locataires. Elles peuvent vivre en couple ou individuellement dans les appartements. Les résidents peuvent bénéficier de la salle du restaurant. Cette structure offre un accompagnement par des aides soignantes sur le site et une surveillance 24h/24. Cependant, il ne s'agit pas d'une maison de retraite médicalisée. Les résidents sont valides et autonomes. Les personnes, âgées de plus de 70 ans qui le souhaitent peuvent déjeuner au restaurant des Arcades en prévenant 48h avant.

Les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer peuvent également bénéficier du service de portage de repas à domicile temporairement ou de manière pérenne.

Service taxi

Le service taxi fonctionne entre 9h30 et 11h pour tous les Brignairots de plus de 65 ans désirant se déplacer sur la commune.

Inscription la veille, au FRPA : 04 78 05 16 42



Le portage par le partage

Depuis 1987, le FRPA "Les Arcades" propose aux Brignairots de 70 ans et plus un service de portage de repas à domicile. Ces repas, préparés à la cuisine centrale Jean Moulin et transportés en camionnette sont livrés à domicile par une équipe de 25 bénévoles.

Ces "livreurs - bénévoles" sont porteurs d'un badge permettant de les identifier. Peuvent bénéficier du portage de repas à domicile les personnes domiciliées à Brignais et qui sont dans l'incapacité de préparer leurs repas, soit parce qu'elles sont seules ou malades, soit parce qu'elles sont âgées ou handicapées; un certificat médical le justifiant est exigé. Après acceptation, les bénéficiaires fixent le rythme souhaité des livraisons (par exemple les lundis, mercredis et

vendredis ou chaque jour). A titre indicatif, en 2001, 3629 repas ont été servis à 30 personnes dont 6 couples. En 2002, 4196 repas ont été servis à 39 personnes dont 8 couples.

FRPA Les Arcades : 04 78 05 16 42

Livraisons tous les jours entre 11h15 et 13h, sauf les dimanches et jours fériés.



Service d'aide à domicile

Il est assuré par l'Association d'aide à domicile de Brignais (AADB), affiliée à la fédération ADMR. Ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées de la commune. L'association est soutenue financièrement par le CCAS.

Renseignements : Villa de la Giraudière - Tél. : 04 78 05 72 98

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le dernier né des services est le SSIAD. C'est une structure créée sur le canton, à l'initiative des quatre communes et gérée par une association. Ce service répond aux besoins des personnes âgées et handicapées, en retour d'hospitalisation. Le siège est à Saint-Genis-Laval.

Contact : 04 72 39 52 42

Le rôle du Centre communal d'action sociale (CCAS)

L'action sociale est prise en charge par le Centre communal d'action sociale. Son conseil d'administration est composé d'élus (le Maire en est le Président) et de représentants de la population : associations caritatives, service d'aide à domicile, association d'handicapés et de retraités et autres membres désignés par le Maire. Il s'agit d'un établissement public, percevant des ressources spécifiques et gérant un budget distinct de celui de la commune. Cependant, ses ressources proviennent principalement du budget communal. Le Conseil d'Administration du CCAS est amené à don-

ner son avis sur les aides sociales légales ou facultatives sollicitées par les habitants de la commune (aide sociale aux personnes âgées, aux handicapés, etc). Il apporte également une aide de proximité aux familles momentanément en difficulté en les aidant dans la constitution des dossiers de demandes d'aide sociale auprès du Conseil général. Le CCAS donne accès également à des aides sociales facultatives et ponctuelles, accordées dans le cadre de la lutte contre la précarité. Il participe également aux réflexions et aux actions menées par l'ensemble des intervenants : services sociaux, bailleurs publics, associations caritatives, centre social et socioculturel. De plus, il coordonne le fonds d'aide aux jeunes et le fonds de solidarité logement, il organise la conférence communale mensuelle du logement en partenariat avec les bailleurs sociaux, l'Etat et la Maison du département du Rhône.

Renseignements en Mairie - Tél. : 04 78 05 62 26

La politique de la ville

Le contrat de ville est un contrat passé entre la commune et l'Etat, mais aussi le Conseil régional, le Conseil général, la CAFAL et les bailleurs sociaux. Il engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers des Pérouses et de la Compassion et prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. L'entité Contrat de ville est une courroie de transmission d'informations. Elle aide les habitants à formuler des projets et entend les revendications pour créer un dialogue entre les habitants et les décideurs (élus, bailleurs, associations, police, gendarmerie...) mais aussi entre les habitants eux-mêmes. Son action se veut concrète. L'équipe du Contrat de ville accompagne les habitants dans l'analyse des besoins de leurs quartiers et les aide à identifier des solutions qui améliorent leur vie quotidienne. Ce fonctionnement révèle que les solutions choisies sont parfois simples. Elles n'impliquent pas forcément par l'élaboration de projets coûteux. L'amélioration de la vie passe aussi par des actions de terrain bien adaptées et appropriées qui jouent sur la qualité de la vie et de son environnement. A contrario, certains problèmes de fond doivent être traités par des projets de plus grande ampleur. Le projet de requalification de l'entrée des Pérouses est conduit comme tel.



Renseignement : Contrat de Ville - 30, rue Paul Bovier Lapierre - 04 78 05 39 58



Tet P Balleydier



Station service
7J/7 de 6h à 20h

CITROËN

CARROSSERIE - MÉCANIQUE - PEINTURE - ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

21, rue Général de Gaulle - B.P.11 - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 60 00 - Fax 04 78 05 28 96 - www.garage-balleydier.com

LASERCOLOR 04 78 05 16 93



→ **Travaux publics** 04 78 05 29 12
→ **Recyclage** 04 78 51 38 10
→ **Démolition technique** 04 72 31 16 05

Z.I. Nord - Les Basses Vallières
37, rue de l'Industrie - 69530 BRIGNAIS
Fax 04 78 05 08 65 - Internet : <http://www.fillottp.com>

LASERCOLOR 04 78 05 16 93



04 78 05 16 93

PIERRE ROCHEBLOINE
Meilleur Ouvrier de France 2000 Membre de l'UPC

→ Photographie publicitaire et industrielle
→ Studio - Reportage
→ Numérique et argentique

14, rue des Ronzières 69530 Brignais - Fax 04 72 31 67 75



Restaurant Provençal

Ouvert à midi du lundi au vendredi
Le soir : vendredi et samedi
Le week-end : sur réservation
pour vos repas de famille, anniversaire, baptême...



Les Lauriers

Venez vous détendre
dans une ambiance
conviviale et ensoleillée

Parc affaires 2000 - Route de Lyon - 69530 Brignais
Tél. 04 72 31 19 51

LASERCOLOR 04 78 05 16 93

ROYAL' GRAVURE



185 rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél./Fax : 04 72 31 05 16
Lundi/vendredi : 14h-19h
Samedi 9h-12h et sur rendez-vous

GRAVURE SUR VERRE

Cadeaux personnalisés
à partir de 6 euros

~
Pièce unique
~
Nombreux objets
en verre ou cristal
~
Minéraux
~
Bijoux en pierre

Pour faire paraître votre annonce
publicitaire dans ce journal, contactez
le service Information et
Communication au 04 78 05 62 15

→ **dernière minute**

La Caisse maladie régionale du Rhône (CMR) gère
l'assurance maladie des artisans et commerçants
domiciliés à Brignais et ayant été touchés par les
inondations de décembre. Elle intervient pour des
soins médicaux, des difficultés de paiement de cer-
taines cotisations sociales... Pour plus de
renseignements : Mme Clerc au 04 72 44 59 70 ou
Mme Brissaud au 04 72 44 59 93

La Maison de la Presse devient "Côté Presse"

Après deux mois de travaux et un déménagement dans l'ancienne bijouterie Manent, la "Maison de la Presse", devenue désormais "Côté Presse", retrouve ses locaux d'origine. Le magasin s'offre un nouveau visage puisqu'il étend sa superficie et ses activités. Vous

pourrez désormais retrouver l'espace presse, papeterie et carterie au rez-de-chaussée. A l'étage, sur plus de 100 m², vous apprécierez les aménagements effectués : idées cadeaux, livres, jeux enfants, loisirs créatifs, petites décorations thématiques mais aussi décoration pour la maison : coussins, tableaux, lampes, rideaux, meubles, bougeoirs, cadres photos... une véritable caverne d'Ali Baba à découvrir, ne serait-ce que pour le plaisir des yeux ! On y trouvait déjà auparavant des objets de décoration mais le magasin a vu plus grand et offre désormais deux concepts complémentaires : presse et décoration, le tout dans un espace vaste, lumineux et agréable. ■

Côté presse - Place Gamboni
Tél. : 04 78 05 20 77



→ échos éco

• L'ancienne bijouterie Manent devrait être remplacée par un restaurant. 98, avenue du Général de Gaulle

• **Royal' Gravure** - gravure, peinture et décoration sur verre et glace. 185, rue du Général de Gaulle - Tél. 04 72 31 05 16

• **Mme Cottet Coudert** - architecte. 8, chemin du Bois Tissot - Tél. : 04 72 31 80 26

• **Gaëlle Querez** - grapho-thérapeute - Rééducateur du geste graphique, pour les enfants et les adultes ayant des difficultés à écrire 20, rue du Général de Gaulle - Tél. : 04 72 31 66 94

• **Le garage MT Autos**, est désormais installé Parc d'affaires Brignais 2000, route de Lyon. Tél. 04 78 05 59 86

Garçon, un resto et un bowling s'il vous plaît !



À partir de la mi-mars, quand vous vous rendez dans les salles obscures du complexe cinématographique, vous pourrez par la même occasion vous restaurer chez Del Arte et pourquoi pas dans la lancée vous défouler sur une piste de jeux...

En effet, un nouveau bâtiment de 500 m² accueillera le restaurant à consonance italienne, Del Arte, enseigne existant depuis vingt ans déjà. Son trio gagnant : pizzas, pâtes et glaces. Ouvert tous les jours, il offrira une capacité de 200 couverts dans un cadre coloré et distingué, où la

cuisine se fera en direct, sous vos yeux. Une salle privative sera même prévue pour les groupes. Pour les plus pressés d'entre vous, une vente à emporter sera mise à votre disposition.

L'autre partie du bâtiment (1700 m² en tout) sera consacrée à l'amusement et à la détente : 18 tables de billard américain et de pool anglais, 14 pistes de bowling (dont certaines spécialement conçues pour les enfants) occuperont les 800 m² qui lui sont impartis. Par la suite, vous n'aurez qu'à vous installer dans l'espace bar en attendant que l'on prenne votre commande : tables basses et fauteuils vous y attendront. Une salle est également prévue pour les séminaires d'entreprises avec vidéo-projection, lunch et concours de bowling. ■



Ci-dessus : les bâtiments en cours d'achèvement.

A gauche : petit aperçu du prochain décor de la salle...

Restaurant Del Arte - rue de l'Industrie - 2 menus, un menu enfant, choix à la carte. Horaires : de 11h30 à 14h30 - 18h30 à 22h30
Postes à pourvoir (cuisiniers, pizzaiolo, hôtesse et serveurs)
M. Barrellon : 06 64 48 83 36

Bowling - rue de l'Industrie
Horaires : de 14h à 1h la semaine et de 14h à 2h les vendredis et samedis soirs. Tarifs préférentiels : en semaine et pour les étudiants, les groupes et comités d'entreprises
Soir : droit d'entrée demandé, déduit d'une partie de bowling ou de billard
Postes à pourvoir (électromécaniciens, serveurs, personnel d'accueil)
M. Lugon : 06 88 07 23 10

La passerelle, rue du Moulin, suite et fin

■ En raison de l'étroitesse des trottoirs du pont, une passerelle à destination des piétons verra le jour d'ici la fin du mois de janvier. Les travaux ont pris du retard suite au dépôt de bilan de l'entreprise choisie pour faire la serrurerie (rampes). Une fois achevé, cet aménagement sécurisera les déplacements puisque véhicules et piétons auront désormais chacun leur pont ! ■



Claudius Fournion, suite du planning

■ Calendrier respecté en ce qui concerne les travaux de reconstruction du groupe scolaire. La pose de la charpente a été effectuée dernièrement. Des places de stationnement à l'intérieur même du groupe scolaire ont été créées pour le personnel. ■

Tout nouveau, tout beau !

■ L'opération menée par l'entreprise d'insertion, "Ecole solidaire" a permis la rénovation d'une centaine de barrières qui ont été repeintes en noir. La ville s'est également équipée de nouveaux mobiliers (bancs, poubelles) en noir. ■



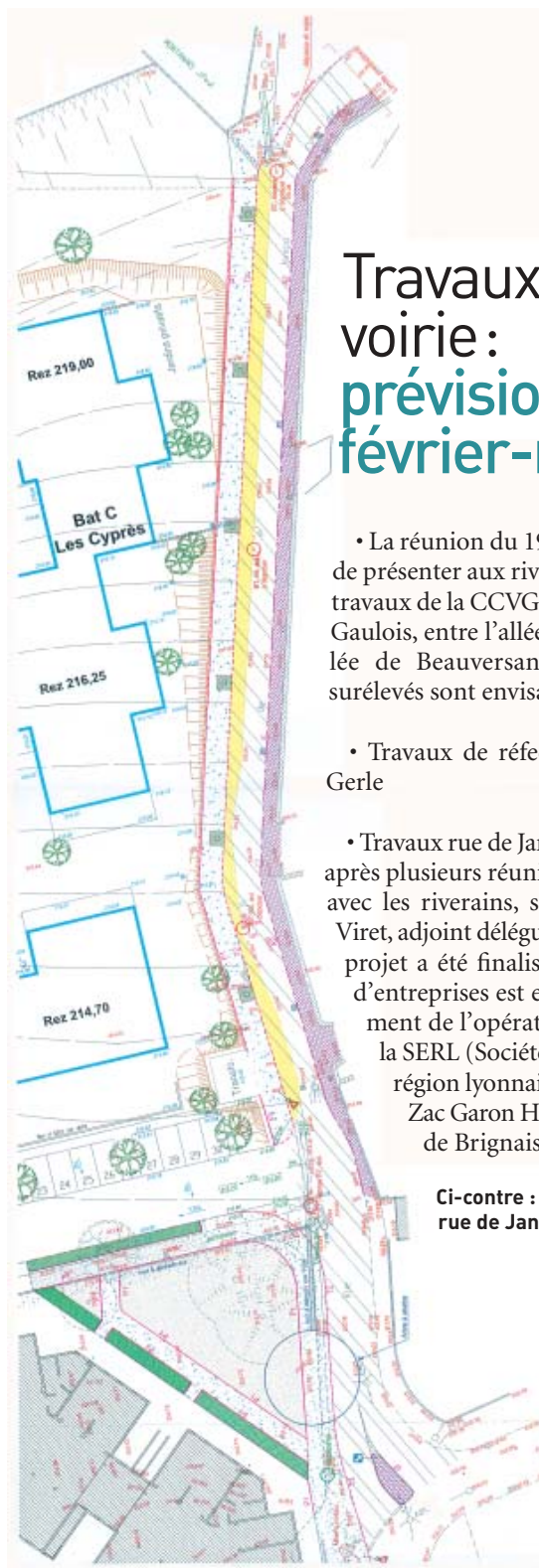
Assainissement

■ Des réalisations de collecteurs d'eaux usées et/ou pluviales s'échelonneront au premier semestre 2004. Trois secteurs sont notamment concernés :

- Chemin de la Mouille (partie haute), pour les eaux usées
- Chemin de la Fonderie, pour les eaux usées et pluviales
- Chemin de l'Archet, pour les eaux pluviales

A noter également la mise aux normes de deux déversoirs d'orage :

- Montée de la Côte (fin rue A. Simondon)
- Rue du Moulin



Travaux de voirie : prévisions pour février-mars

• La réunion du 19 décembre a permis de présenter aux riverains concernés, les travaux de la CCVG, sur la route du Coq Gaulois, entre l'allée des Oiseaux et l'allée de Beauversant où des plateaux surélevés sont envisagés.

• Travaux de réfection, chemin de la Gerle

• Travaux rue de Janicu : c'est seulement après plusieurs réunions de concertation avec les riverains, souligne Dominique Viret, adjoint délégué aux travaux, que le projet a été finalisé. Une consultation d'entreprises est en cours. Le financement de l'opération est réparti entre la SERL (Société d'équipement de la région lyonnaise), aménageur de la Zac Garon Hôtel de Ville et la Ville de Brignais.

Ci-contre : plan d'aménagement rue de Janicu.

Un nouveau tri à domicile pour un geste plus facile



La collecte sélective des déchets ménagers et des journaux magazines à recycler est mise en place sur la commune de Brignais depuis 1999. Ce geste quotidien permet le recyclage de nos déchets pour un meilleur respect de notre environnement. En ce début d'année 2004, le Sitom Rhône-Isère (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) modifie ce geste de tri pour le simplifier et le rendre plus économique. Ce changement d'habitude suit l'adaptation logique de notre mode de vie et de notre actualité économique. Comment allons-nous adapter la nouvelle « Tri-attitude » ?

Depuis une trentaine d'années, nous triions les emballages en verre que nous déposons dans des silos à bandeau vert. En 1999, le Sitom a installé, sur la commune, des silos à bandeau bleu destinés aux journaux-magazines. C'est également à cette époque que nos foyers ont été équipés de bacs à couvercle jaune pour nos emballages ménagers. A partir du 28 janvier 2004, cette règle de tri se simplifie pour nous faciliter la vie : les journaux-magazines seront dorénavant déposés dans le bac jaune avec les boîtes de conserves, les boîtes en carton, les briques alimentaires, les bouteilles en plastique. Les silos à bandeau bleu disparaîtront alors de nos trottoirs. Quant aux bouteilles et bocaux en verre, ils seront toujours à apporter dans les silos à bandeau vert. La poubelle jaune sera collectée le mercredi tous les quinze jours à partir du 28 janvier comme indiqué dans le document joint à ce numéro. Ce document est disponible en mairie si vous ne l'avez pas reçu.

Un tri économique ?

Si cette nouvelle organisation de la collecte sélective perturbe quelque peu nos habitudes, elle est le moyen de baisser le coût de ce service et de le maintenir à un prix raisonnable. En quelques années, le contexte économique du recyclage a beaucoup évolué. Les 35 heures, les normes de sécurité et normes européennes, l'augmentation des charges du traitement des déchets (incinération) par les prestataires,

ont fait augmenter le coût de collecte des déchets ménagers de manière constante. Pour les maîtriser, les élus du Sitom proposent une collecte sélective plus simple. Davantage d'emballages et de journaux – magazines dans une même poubelle jaune pour rentabiliser sa collecte et une fréquence diminuée de moitié pour limiter le nombre de passages. Ce nouveau système n'est pas la réduction d'un service mais une meilleure mise en adéquation des moyens techniques et financiers avec les quantités collectées. Ce travail de réflexion a été accompagné d'études sur les quantités. Moins de 10 % des bacs distribués risqueront de déborder. Les habitants concernés devront, simplement, le signaler au Sitom pour demander un bac plus grand. Un échantillon représentatif de la population du Sitom a été interrogé pour anticiper sur les réactions des habitants. 72 % d'entre eux pensent qu'un ramassage tous les 15 jours ne leur posera pas de problème et 85 % sont prêts à jeter les journaux – magazines dans la poubelle jaune. Des chiffres encourageants pour le recyclage et notre environnement. Il ne nous reste donc plus qu'à vous souhaiter un bon tri et merci d'avance. ■



Coordonnées :

**Sitom Rhône-Isère – 8 chemin des Tard Venus – Brignais
Tel. : 04 72 31 90 72 ou N° Vert 0 800 069 038**



L'intercommunalité traverse la ville

La Communauté de communes de la vallée du Garon permet aux 5 communes qui la composent d'améliorer le développement local à l'échelle d'un territoire plus vaste. La protection de l'environnement, l'aménagement de l'espace, le développement économique... sont autant d'enjeux placés au centre de la coopération intercommunale. Dans ce numéro, nous présentons la compétence « création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ».

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Développement touristique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

→ infos

Fin des travaux, rue Mère Elise Rivet

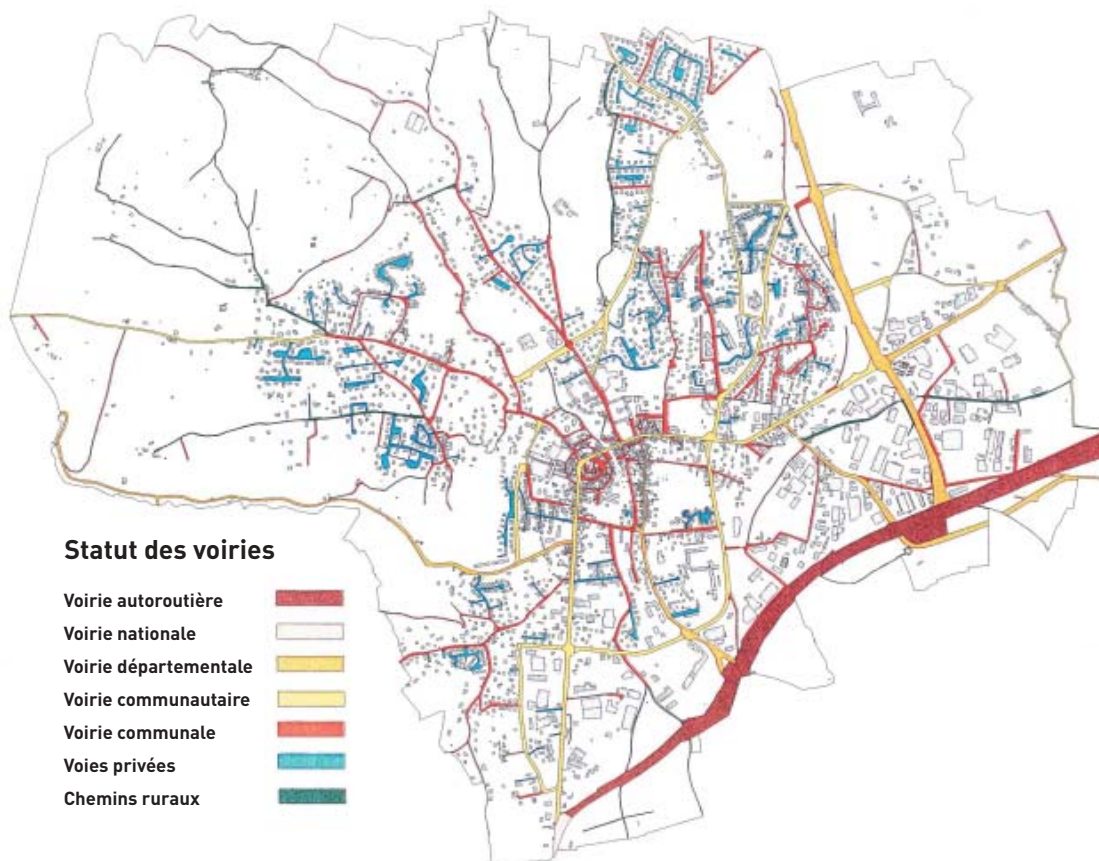
Les travaux étant terminés, il ne reste plus qu'à attendre le printemps pour apprécier le gazon et les fleurs des terre-pleins centraux; opérations prises en charge par les espaces verts de la Ville.

Création d'un centre nautique intercommunautaire: un scoop qui sort de l'eau

Les élus de la Communauté de communes de la vallée du Garon et de la Communauté de Communes du Pays Mormantais (Copamo) se sont mis d'accord pour monter ensemble un projet intercommunal de centre nautique. Le site pressenti pour réaliser cet équipement de grande envergure serait la commune de Taluyers, située au centre du territoire formé par les deux institutions, donc proche de Brignais. Ce vaste projet pourrait voir le jour dans trois ou quatre ans, le temps d'approfondir les études de réalisation, d'évaluer les budgets et de procéder aux travaux.

Sur les 47 km de voirie communale, 13 d'entre eux ont été transférés à la Communauté de communes de la vallée du Garon. Cette démarche administrative signifie que ces voies sont gérées par la Communauté de communes: réalisation et suivi des études d'aménagement, travaux d'investissement, entretien courant. Cependant, les projets sont réalisés après un processus de validation. Tout commence par un travail de concertation avec les habitants mis en œuvre par les services techniques de Brignais. Puis ces derniers font remonter une synthèse des demandes à la Communauté de communes. Les élus communautaires étudient alors les dossiers et votent les moyens qui leur seront alloués. Pour l'année 2003, Brignais disposait de la somme de

305 000 euros. A ce jour, les chantiers de la route de Chaponost le vieux, des rues du Bonnet et Mère Elise Rivet ainsi que les études préalables de l'entrée Sud et de la rue du Coq Gaulois ont été menés par la Communauté de communes. C'est pourquoi, vous apercevez parfois sur les trottoirs de la commune des panneaux d'information placés par la Communauté de communes de la vallée du Garon. Cette collaboration entre institutions publiques n'exclut pas pour autant le rôle de proximité des services techniques de la commune. En cas de discussions ou de remarques, ils sont placés en première ligne des doléances des habitants. Or, il n'est pas toujours facile de répondre positivement et précisément sur des chantiers qu'ils suivent seulement à titre d'information.



Du 17 au 19 octobre 2003, la Charte de jumelage entre Brignais et Ponsacco a été officiellement signée à Brignais. A cette occasion, quelques 150 Ponsacchini (habitants de Ponsacco), accompagnés de leur maire, Silvano Granchi, sont venus en France pour sceller cette union.



Brignais / Ponsacco, prochain épisode

La mobilisation fut forte : les familles d'accueil, le monde associatif de la commune, les services municipaux, les élus, le conseil municipal junior et de nombreux bénévoles ont participé activement à cette célébration. Rossella Cantoni, Werner Oeldorf, Manfred Schmidt et Georges Imhoff, respectivement maires des communes de Gattatico, Hirschberg, Niederau et Schweighouse sont venus spécialement pour fêter l'Europe. L'ensemble des festivités s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Pour remercier l'ensemble des participants sans qui rien n'aurait été possible, la mairie a organisé le 29 novembre un pot de remerciements au Briscope. Près de 200 personnes ont répondu présentes. Un petit déjeuner, suivi d'une projection, d'une exposition de photos et des discours de Monsieur le Maire et de Thérèse Bernardinis, conseillère municipale déléguée à la vie internationale ont permis d'évoquer pour le temps d'une matinée, les réjouissances passées.

Les 2, 3 et 4 avril prochains, les Brignairots seront conviés à leur tour chez leurs amis italiens afin de participer à la seconde signature de la charte. Les personnes intéressées par ce voyage sont priées de se manifester auprès du service Jumelage/Europe (voir contact ci-après). Les familles qui ont déjà une famille d'accueil à Ponsacco sont priées de le signaler au moment de l'inscription. L'hébergement en auberge ou à l'hôtel est à la charge des participants. Cette période correspondant aux vacances scolaires, les familles qui le souhaitent auront la possibilité d'effectuer un séjour prolongé pour profiter pleinement de ce voyage et visiter

la Toscane. Ainsi, des cars devraient partir le vendredi 2 avril vers 8 heures, pour arriver en fin d'après-midi à Ponsacco. Les personnes qui souhaitent rester quatre jours de plus dans cette belle région italienne prendront à leur charge les frais supplémentaires. Des détails complémentaires vous seront communiqués ultérieurement. ■



Pour plus de renseignements : service Europe - Katrin Urban au 04 78 05 62 51, ou par mail : europe@mairie-brignais.fr





La passerelle du Moulin en cours de construction. Elle a résisté à la violence des eaux.



Le 2 décembre à 16h : La montée des eaux progressera encore de 50 cm.



Quand la nature se déchaîne...

Tout le monde a été surpris par la violence des événements de décembre dernier. Les services de l'Etat, eux-mêmes, ont annoncé très tardivement la force des intempéries. C'est sur le terrain, avec les moyens du quotidien, que les services et les élus de la Ville ont fait face à la furie des eaux. L'eau s'est retirée rapidement et la ville a été classée en état de catastrophe naturelle.

Les trombes d'eau qui sont tombées en 24 h ont recouvert en un temps record le centre ville et ses environs. De mémoire de Brignairot, on n'avait jamais vu ça. Le bilan est lourd : 600 sinistrés, 700 000 euros de dégâts sur les biens publics et 45 commerces touchés. Si la première action des services municipaux a été de sécuriser les infrastructures pour éviter des accidents (contrôle des ponts et passerelles) et de créer une cellule permanente d'accueil, leur deuxième initiative a été d'effacer les stigmates

de la catastrophe. Ils ont disposé des bennes, fait intervenir des laveuses et organisé des collectes d'encombrants. Concernant l'état du réseau routier, ils ont dressé un bilan complet des voiries endommagées en vue d'élaborer un plan d'action. L'Etat et le Conseil général seront sollicités.

Les équipements sportifs mis à l'épreuve

Les équipements municipaux ont fortement été touchés par les crues. Le complexe P. Minssieux a été lourdement endommagé. Après une séance de grand nettoyage, la salle polyvalente a été remise en état dès le samedi 13 décembre, le dojo remis en service le 5 janvier. Le 22 décembre, la Mairie a lancé une procédure d'urgence pour la rénovation de la salle de sports collectifs de 1000 m². L'objectif est de voir aboutir les travaux de rénovation au printemps. Le terrain de football des Pérouses a été restauré par le service Espaces Verts et la société De Gasperis entre le 18 et le 23 décembre. Pour les autres terrains (terrains de foot en gorrhe et engazonné à 7, piste d'athlétisme), des consultations sont en cours.

Les bâtiments de la maternelle et du restaurant scolaire J. Moulin ont été remis en état. Quant à la chaufferie de l'église, brûleur et ventilateur ont été remplacés.



Rue Général de Gaulle :
commerçants seront touchés



Le lendemain du sinistre,
l'ampleur des dégâts est sans
appel. Le marché sera annulé
le samedi qui suivra.



Le plancher du Complexe P. Minssieux
s'est transformé en quelques heures
en "piste de skate".

Une étude pour comprendre

Dès le 3 décembre, le Maire a demandé une expertise sur les crues de la ville au cabinet hydraulique SOGREAH. Les représentants de ce bureau d'étude ont effectué une visite de terrain lors de la journée du 3 décembre puis également les 15 et 16 décembre. Ils ont visité plusieurs sinistrés pour recueillir les observations. Un repérage des hauteurs d'eau et du périmètre de la crue a été effectué par leur soin, de la vallée en Barret jusqu'au lieu-dit Gaud, à proximité de l'A 45. Ce repérage s'étend de l'amont à l'aval. SOGREAH est également mandaté pour mener une enquête sur le fonctionnement du barrage de Thurins et sur des relevés pluviométriques à l'échelle du bassin versant. Nous pouvons déjà annoncer, d'après les premiers retours d'information en notre possession, que le barrage n'est pas en cause. L'étude comporte un diagnostic écrit et un diagnostic cartographique. Les cartes, déjà en possession du service urbanisme, donnent le périmètre et les hauteurs de crues sur plusieurs points. Elles sont disponibles en Mairie, même si elles ne sont pas encore définitives. Ce constat pourrait avoir un impact sur certaines zones du plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) prescrit par le Préfet en janvier 2003. Muni de ces informations et d'autres éléments qu'il doit encore analyser, le bureau d'études SOGREAH rendra ses conclusions mi-janvier. L'étude définitive sera disponible et consultable au service urbanisme avant fin janvier. Nous réfléchissons parallèlement à la restitution de ces résultats qui seront édités et distribués à tous les Brignairots. ■

Appel aux dons

Suite aux inondations, les services de la ville de Brignais ont été les témoins d'un formidable élan de solidarité. De nombreux volontaires se sont fait connaître auprès du CCAS (Centre communal d'action sociale) pour aider les personnes sinistrées, soit pour le nettoyage, soit pour donner du matériel (linge de maison, électroménager...). Plusieurs personnes ont également souhaité faire des dons au profit des habitants gravement touchés par les inondations. Par conséquent, le CCAS de Brignais a ouvert, depuis le 17 décembre, un fonds de soutien aux sinistrés, dont les critères d'attribution seront définis et rendus publics lors du Conseil d'administration du 21 janvier. Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos dons en Mairie.

Le 11 novembre

■ Un 11 novembre très chaleureux. 200 personnes dont une cinquantaine d'enfants ont pu rendre hommage sous le beau temps aux soldats disparus de la Grande guerre. ■



Les nouveaux Brignairots

■ Une trentaine de familles sont venues assister à la matinée découverte proposée par la Ville. Elles ont pu découvrir les équipements de la commune et les différents services rendus. Ces échanges ont également été l'occasion de mieux connaître l'équipe municipale. ■



Le festival de la Bulle d'or



■ Une cinquantaine d'auteurs a répondu présent à cette 15^e édition de la Bulle. Plus de 8000 visiteurs ont franchi les portes du Complexe P. Minssieux pour s'émerveiller sur les planches colorées des artistes. Le Maire,

M. Thiers est venu accompagné de M. Mercier, Président du Conseil Général, et C. Guilloteau, Député pour encourager les 100 bénévoles, toujours fidèles à leur manifestation. N'oublions pas que sans leur long travail de préparation, rien ne pourrait se faire. Nous les remercions de nous offrir chaque année un festival de haute qualité. ■



Le 8 décembre



■ Une fête des lumières qui a battu son plein sous le charme incandescent des ballons de la Compagnie des Lutins Réfractaires. Le petit train a rencontré son éternel succès et les enfants n'ont pas boudé leur plaisir de réaliser quelques tours de manège enchanté... ■

La première fleur de Brignais

■ La ville était très fière de recevoir la récompense tant attendue. Elle accède enfin à la Première fleur. Les élus remercient vivement le service des Espaces verts et l'unité Cadre de vie pour leur implication. Une récompense bien méritée qu'il s'agira de conserver. ■





Une propreté qui s'affiche au centre de la ville

La commission environnement, urbanisme et cadre de vie du CMJ annonce sa campagne d'affichage qui milite pour « une ville plus propre sans crotte ». Par le biais de cet outil de communication, que vous découvrirez dans les panneaux de la Ville à partir du 3 février 2004, les enfants souhaitent sensibiliser la population à la propreté de notre ville et à la qualité de notre environnement.

La préoccupation des jeunes conseillers municipaux sur la propreté de nos rues est réelle. Dès la création de leur groupe de travail, ils ont souhaité communiquer sur ce thème et s'adresser à la population. Ils ne trouvent pas normal de ne pas pouvoir marcher tranquillement sur les trottoirs et encore moins de ne pouvoir profiter pleinement des aires de jeux publics. Leur plus grand regret est surtout de ne pouvoir utiliser, sans risque, le parc de l'Hôtel de ville pour s'éclater dans une partie de football. Ils se sont lancés avec entrain dans leur travail de sensibilisation de la population. Ils ont

eux-mêmes planché sur la conception d'une affiche et d'un slogan après avoir réalisé un tour de table des idées. Très vite le concept de l'arroseur arrosé a fait son chemin. Ils ont choisi de mettre en scène un promeneur avec son chien pour montrer que tout le monde est concerné par le problème d'hygiène et de propreté de nos trottoirs.

Une affiche en deux temps

Cette affiche montre deux mondes. Au premier plan, on aperçoit un homme (esquisse dessinée) qui illustre l'acte que l'on ne voudrait plus vivre et qu'il faudrait changer. Au



second plan, une photo de la Ville telle que les conseillers juniors souhaiteraient la vivre: « une ville propre sans crotte »; une ville belle et plaisante pour tous ces concitoyens. Le message devient clair; le but est louable. Qu'attendons-nous pour améliorer notre quotidien avec de petites attentions qui apportent beaucoup de confort à tous? D'autant que les solutions existent: parc pour chiens près de l'église, signalétique sur les trottoirs à l'attention des maîtres. Avant d'en arriver à une verbalisation, écoutons les enfants qui nous rappellent à l'ordre. Ne les décevons pas. ■

Des jeunes élus présents et impliqués

■ Les enfants de nos écoles peuvent être fiers. Ils ont élu, pour deux ans, un conseil municipal junior très assidu pendant les événements. Les conseillers juniors prennent leur devoir à cœur. Que ce soit lors des manifestations du jumelage ou pendant



les cérémonies commémoratives, ils ont répondu présents. Leur implication apporte joie et vie aux cérémonies dont le caractère quelque peu protocolaire ne les dérange pas. Nous les remercions de participer à la dynamique de leur ville et de jouer leur rôle de représentation de la jeunesse à Brignais. ■

Avis aux diplômés !

Les anciens élèves de 3^{ème} du collège Jean Zay peuvent venir retirer leur diplôme du Brevet aux heures habituelles d'ouverture.

Une collecte au grand cœur !

■ La commission Citoyenneté, solidarité sociale et sécurité s'est portée volontaire pour accompagner les bénévoles des Restos du cœur dans la préparation de l'hiver. Les enfants ont initié une collecte de produits alimentaires en décembre dans les écoles de Brignais. Grâce à cette action, plus de 1000 produits sont allés garnir les stocks des Restos du cœur. Satisfaits par le succès rencontré, les jeunes conseillers poursuivent leur action en organisant une collecte à l'attention de tous les Brignairots. Ils ont proposé au magasin Spar de s'associer à leur projet. Le prochain ramassage de produits est fixé le 31 janvier dans le magasin Spar (90, rue G. de Gaulle). Ce jour-là, les enfants vous attendront à la sortie du magasin pour recueillir vos dons qu'ils transmettront aux Restos du cœur. Ils comptent sur vous ! ■

Association musicale de Brignais

On connaît la chanson

■ Pierre Voldoire, président de la chorale Le Tourdion depuis six ans, est désormais le nouveau président de l'Association Musicale de Brignais. Cette dernière regroupe sous son aile différentes sections: l'école de musique, les troupes musicales de l'Harmonie, du Tourdion, du Summerswing et du groupe de danses traditionnelles. Chacune d'entre elles participe à différentes manifestations comme la Fête de la musique, les cérémonies patriotiques, plus récemment le jumelage avec Ponsacco, mais aussi tout autre concert organisé au Briscope, en France et même à l'étranger. Plusieurs axes doivent être développés afin de mettre en place une collaboration plus riche entre les sections et organiser des prestations communes. Une des priorités sera également de sensibiliser les apprentis instrumentistes à intégrer un des groupes musicaux existants, une fois leurs études à l'école de musique achevées. Après l'apprentissage, un peu de défoulement! ■

AMB - Musiques et danses traditionnelles Fiesta en perspective...

■ Le samedi 13 mars 2004, à partir de 20h30 au Briscope, l'association musicale de Brignais - section musiques traditionnelles organise un concert - bal folk en coopération avec La Chanterelle de Lyon. A 20h30, deux accordéons diatoniques, Christian Maes et Emmanuel Pariselle, démarreront la soirée par un mini-concert, sous le signe de la Saint Patrick, donc marqué irlandais. Trois quarts d'heure plus tard, les amateurs pourront participer à un atelier d'apprentissage des danses traditionnelles avec Geneviève Chuzel, animatrice et avec Thomas Restoin au diatonique. Enfin, toute la nuit appartiendra aux danseurs pour un grand bal jusqu'à 1h30 du matin! ■



Entrée: 9€ ou 8€ pour un billet pris à l'avance à l'association.

Contact: Guy Raoult - 04 72 30 78 81

Association des conjoints survivants

La solidarité avant tout...

■ L'association des veuves civiles, chefs de famille, a été créée en 1945 et reconnue d'utilité publique en 1956. En 1999, elle est devenue l'association départementale des conjoints survivants puisque les veuves peuvent prétendre désormais aux mêmes droits que les veufs. L'association est très bien structurée en France puisqu'elle est omniprésente dans les départements. Toutes ces associations départementales sont rassemblées en fédération à Paris, sous le nom de Favec. Celle-ci travaille avec l'Assemblée nationale, le Sénat et les ministres de tutelle pour faire en sorte que toute personne veuve puisse vivre décemment. Elle est là pour la défense des droits du veuvage. C'est un service pour guider ces personnes dans leurs démarches, les soutenir à court et long terme. La fédération se veut être un mouvement animé d'adhérent(e)s et de personnes qui s'impliquent, un lien de solidarité entre tous. L'association



peut gratuitement vous aider dans vos formalités et vous assurer un suivi lors du décès de votre conjoint(e). ■

Contact: Hélène Bouchard - 04 78 05 03 28

Permanences: le premier vendredi de chaque mois, de 17h à 18h30 - villa de la Giraudière

Les Amis de la Bibliothèque A vos plumes!

■ Les Amis de la bibliothèque organisent, comme chaque année, un concours d'écriture, entre le 9 janvier et le 30 juin inclus. Si vous êtes écrivain en herbe, n'hésitez pas et tentez votre chance, ne serait-ce que pour le plaisir d'écrire. Deux catégories de prix coexistent: le prix junior, jusqu'à 16 ans et le prix adulte. Chacun des participants peut concourir pour le prix de la meilleure poésie (une voire deux par personne) et/ou de la meilleure nouvelle (une dizaine de pages environ). La participation des écoles est évidemment la bienvenue. Chacun des membres du jury, (composé d'une douzaine de personnes dont des instituteurs et professeurs), prendra connaissance de tous les manuscrits et délibérera en septembre. La remise des prix se déroulera lors de la semaine "Lire en fête", au mois d'octobre. Outre la remise de livres en offrande, l'attribution d'un prix est la reconnaissance d'un certain talent et une satisfaction personnelle. L'association travaille pour promouvoir la culture, la faire apprécier et en faciliter l'accès à tous, c'est pourquoi, lorsque des participants ont pu publier leur œuvre, l'association l'achète pour qu'elle soit disponible en bibliothèque. Elle et l'écrivain promu, éprouvent alors, une fierté légitime. ■

Règlement disponible à la médiathèque depuis le 6 janvier, par mail: rousseau@mairie-brignais.fr, ou par courrier en envoyant une enveloppe timbrée à votre adresse à: Médiathèque - concours d'écriture

Le Briscope, parc de l'Hôtel de Ville - 69530 Brignais.

Les manuscrits pourront être déposés ou envoyés à la médiathèque jusqu'au 30 juin 2004 inclus.

Présidente de l'association: Mme Souzy - Tél.: 04 72 31 06 86

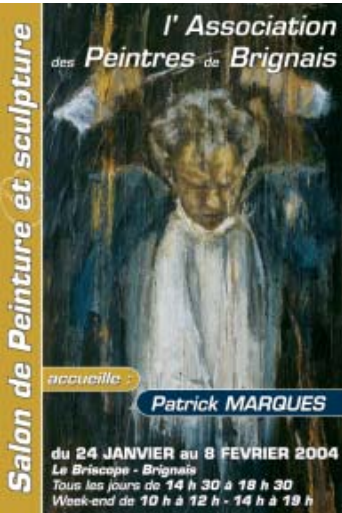
Association des peintres de Brignais Une palette d'artistes

■ Le 26^e salon des peintres se tiendra au Briscope, du 24 janvier au 8 février. Une quarantaine d'exposants :

peintres et sculpteurs de Brignais et des environs, vous présenteront leurs œuvres. Nos pupilles pourront apprécier les toiles de Patrick Marquès, invité d'honneur de ce rendez-vous artistique et culturel. Pierre Chambon exposera sept créations en terre cuite sur le thème des oiseaux et des petits personnages, Michèle Nicollas Unternher présentera quatre statuettes de femmes, toujours en terre cuite... Aucun thème n'est prédominant. Le tout se veut simplement harmonieux et de même nature. ■

Heures d'ouverture : la semaine, de 14h30 à 18h30 et le week-end, de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Entrée libre. Possibilité d'acquisition des œuvres présentées au salon. **Pour plus d'infos :** Martine Chavent - Tél. : 04 78 59 75 94



Médecine chinoise

Qi Gong (prononcer tchi kong)

■ L'énergie est le moteur de la vie : il est important de la maintenir abondante et fluide... Depuis 25 ans (14 ans à Brignais), le Dr Monique Balandraux vous propose des mouvements simples et doux que les Chinois utilisaient en complément de l'acupuncture pour soigner le « terrain », la cause réelle des maladies et non seulement les symptômes. Elle vous apporte aussi des conseils d'hygiène de vie (alimentation, massages...), sous forme de conférences. Un travail sur la relaxation, la respiration et la concentration aide à gérer et neutraliser les excès de stress et d'émotion, à lâcher prise, à améliorer l'équilibre, à faire mieux circuler l'énergie dans les méridiens, à retarder le vieillissement, à renforcer le système naturel de défense et de régulation du corps, à « purifier les canaux subtils ». Les séries de Qi Gong sont spécialement adaptées aux occidentaux et ne présentent aucun danger, même si elles ne sont pas parfaitement exécutées. Les cours ont lieu à la Villa de la Giraudière tous les jeudis : à 17h15 pour les débutants et à 19h pour les confirmés. Tenue décontractée et serviette de bain suffisent. ■

Renseignements et inscriptions auprès de Rose Jourdan, présidente : 04 78 05 41 37.

Rhône Garon Bridge Club Intercommunal Cartes à jouer

■ Initialement créé à Millery, le club de bridge se développe sur les communes de Charly, Vourles, Millery, Vernaison, Brignais et Ternay, et devient le "Rhône Garon Bridge Club Intercommunal". Plus de 120 joueurs participent régulièrement aux tournois. Si vous désirez en faire parti, sachez qu'Isabelle Leperq et Yves Azoulay assurent la formation et le perfectionnement de tous ceux qui le désirent. La participation du club a été marquée par l'organisation d'un tournoi, en partenariat avec les mairies de Millery, Charly, Vernaison, Brignais et Montagny au profit de l'association Sésame autisme. Ce tournoi sera reconduit le 15 mai, journée nationale de l'autisme. ■



Tournois, le lundi, mercredi et jeudi à 14h à Charly. Club cadet ouvert le samedi de 10h30 à 12h à Millery. **Contact :** Mme Claude Goutal - 04 78 05 13 46

→ dépêches

Amicale des donneurs de sang : Avis à la population

Pour pouvoir donner votre sang, il faut : être âgé de 18 à 65 ans (pas de premier don après 60 ans) ; être en bonne santé. Donner son sang est une nécessité pour les malades qui en ont besoin régulièrement. Un appel pressant est adressé aux jeunes : 18 ans, l'âge de conduire, de voter, mais aussi de... donner son sang !

Centre social et socio culturel : Stage BAFA

Stage BAFA : du 13 au 20 février 2004, inscriptions avant le 15 janvier 2004 au Centre social. Conditions d'âge : 17 ans révolu. Formation de 8 jours consécutifs en externat - demi-pension. Dossier à retirer au Centre social. Tarifs : Brignais : 250 €, hors Brignais : 300 €

FNACA : Vive la musique !

Dimanche 14 mars 2004 à 14h30 au Briscope grande matinée « danses et chansons » avec l'ensemble UFO, variétés internationales. Entrée 15 €, réservations de tables : Jean Vaux au 04 78 05 33 05

Espérance et Vaillantes section danse classique : Prix de grâce

Angélique Séjalon, 10 ans, a obtenu une place de demi-finaliste en catégorie espoir au concours international de grâce.

Cyclo Club de Brignais : Rallye, nouvelle édition

Le Cyclo Club organise son 26^e rallye de Brignais "Les contreforts du Mont Pilat", le dimanche 4 avril. Départ de 7h à 9h au complexe sportif Pierre Minssieux 4 parcours ouverts à tous. Renseignements : Didier Gonnat 04 78 46 13 30 - Daniel Querez 04 78 46 46 72 - JM Lovera 04 78 05 25 87

AMB : Toute la musique que j'aime !

Bonjour, tu as prévu de sortir samedi 24 janvier ? Oui, bien sûr, je vais au concert de l'AMB. Tu devrais m'accompagner puisque tu aimes la musique ! Oh non ! J'ai peur de m'ennuyer ! Il paraît que ces concerts annuels, c'est comme des auditions : c'est bon pour les familles. Pas cette année ! Cette fois il y a une synergie entre les sections qui préparent un spectacle intégré sur le thème du cabaret, alors je te promets une ambiance sympa ! Bon, OK, je note la date. Tu m'as dit que ça commencera à quelle heure ? A 20h30, au Briscope, et en plus c'est encore gratuit ! Contact : P. Voldoire au 04 78 05 47 18

Soirée dansante

Le samedi 13 mars à partir de 20 heures, l'association « Raids Eurosportifs » et l'association sportive de la police municipale du Rhône proposent une soirée dansante avec une animation danse et un buffet-buvette. Billets à retirer auprès des responsables du Raid et de la Police municipale. Tél. : 04 78 05 10 28 et 04 78 05 34 06.

Commission école Saint-Clair : Acceptons nos différences

La commission conférence de l'école Saint-Clair organise le mardi 27 janvier une conférence débat au Briscope sur le thème : « Nos enfants sont tous différents - comment les aider à mieux vivre leur différence ». Le conférencier est Monsieur Fabrice Bak, psychologue cognitiviste, spécialiste de l'enfant. Nous vous attendons nombreux. 20h30 - entrée libre

Ces dates sont données à titre indicatif.
Merci de vous renseigner auprès de
l'organisateur cité pour vérification.

→ Janvier

20 janvier	20h30
Réunion présentation aménagement Pérouses → LCR des Pérouses	
21 janvier	20h
Assemblée générale Croix Blanche → Briscope	
23 janvier	
Soirée de présentation de la Biennale de la danse → Briscope	19h
Assemblée générale jumelage Brignais/Hirschberg	20h30
→ Salle Jacques Cartier	
24 janvier	
Inter club de judo Amicale Laïque judo → Bri'Sport	13h00 à 19h00
Concert Association Musicale de Brignais → Briscope	20h30
Du 24 janv. au 8 févr.	
Exposition de peintures et sculptures Association des Peintres de Brignais → Briscope	
25 janvier	11h00
Vernissage Association des Peintres de Brignais → Briscope	
26 janvier	
Cerle de lecture rencontre avec Alain Larchier pour le livre « La Demoiselle de Charny » Amis de la Bibliothèque → Briscope	14h00
Collecte de sang Amicale Donneurs de Sang → Résidence des Arcades	9h-12h30 et 16h-19h
27 janvier	20h30
Conférence/débat par Fabrice Back : « Comment aider nos enfants à mieux vivre leur différence » - APEL école Saint Clair → Briscope	
30 janvier	20h30
Viktor Lazlo dans « Loin de Paname » : chanson française et musique cubaine → Briscope	
31 janvier	20h00
Repas dansant Vélo club de Brignais → Complexe P. Minssieux	

→ Février

2 février	
Chandeleur commune entre la crèche et le Foyer Résidence des Personnes Agées → Arcades	
3 février	19h30
"Ronds dans l'0" Cie Le Brakabrik Théâtre : théâtre de marionnettes, dès 2 ans → Briscope	
4 février	14h00
Thé dansant Club de la Bonne humeur → Briscope	
7 février	
Repas dansant : bal costumé Association du jumelage → Briscope	20h00
Soirée dansante (choucroute) Amicale Laïque Cyclo club → Complexe Pierre Minssieux	20h30

8 février	12h00
Repas dansant ASB pétanque → Briscope	
9 février	
Jeux touche à tout Contrat de Ville → Compassion	
10 février	
Jeux touche à tout Contrat de Ville → LCR des Erables : 29, bd de Schweighouse	
12 février	à partir de 10h00
Journée publicité avec Choucroute Club de la Bonne Humeur	
13 février	20h30
Assemblée générale et témoignage d'un donneur de moelle osseuse Amicale des Donneurs de Sang → Briscope	
Du 13 au 20 février	
Stage formation BAFA (inscription avant le 15.01.04) → Villa Giraudière	
14 février	
Assemblée annuelle (bilan, projet, adhésions) → Villa Giraudière	14h00
Repas dansant Association Franco portugaise → Complexe Pierre Minssieux	20h30
20 février	20h30
Théâtre Le Forum → Briscope	
21 février	13h30
Conférence/débat grand public Association Miroir aux Cultures → Complexe Pierre Minssieux	
Du 23 au 27 février	10h00
Exposition Le Forum → Briscope	
24 février	après-midi
Carnaval : défilé rue Général de Gaulle, goûter Parc de l'Hôtel de Ville Entente Commerciale de Brignais	
26 février	à partir de 14h30
Journée bugnes Club de la Bonne Humeur	
27 février	20h30
La Station Champbaudet théâtre musical → Briscope	
28 février	
Conférence sur les Moulins à Chaponost et à Brignais Amis du Vieux Brignais → Briscope	15h00
Bal des classes Classes en 4 → Complexe Pierre Minssieux	20h00
Bal de l'association ASPMR course à pied → Briscope	20h30
29 février	12h00
Repas de l'association Association des Paralysés de France → Briscope	

→ Mars

3 mars	14h00
Thé dansant Club de la Bonne Humeur → Briscope	
5 et 6 mars	20h00
Spectacle musical des classes primaires APEL école St Clair → Briscope	
7 mars	
Vide grenier Association Familiale de Brignais → Complexe Pierre Minssieux	

Du 8 au 20 mars

Exposition sur l'histoire du cinéma + 1 conférence animée par une personne de l'Institut Lumière : " 20 films qui ont marqué l'histoire et la mémoire du cinéma " Bibliothèque municipale → Briscope	
9 mars	19h30
"Sacré Silence" Cie du Clair Obscur : théâtre dès 6 ans → Briscope	
13 mars	
Soirée dansante Association Raids Eurosportifs et association sportive de la police municipale du Rhône	20h00
Grand bal folk Musiques et danses traditionnelles → Briscope	20h30
14 mars	
Grande matinée « danses et chansons » FNACA → Briscope	14h30
Parcours du Cœur (créé par la Fédération Française de Cardiologie) Organisé sur les 5 communes de la CCVG A Brignais une petite randonnée familiale. Départ → Complexe P. Minssieux	9h30
Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée du Garon	
15 mars	
Jeux touche à tout Contrat de Ville → Compassion	
16 mars	
Jeux touche à tout Contrat de Ville → LCR des Erables 29, bd de Schweighouse	
18 mars	à partir de 12h00
Journée italienne avec repas Club de la Bonne Humeur	
19 mars	
Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie FNACA → Monument aux Morts	18h00
Christian VANDER Quartet jazz → Briscope	20h30
20 mars	
Soirée familiale ASB football → Complexe Pierre Minssieux	19h00
Louis Sclavis et Bernard Lubat jazz → Briscope	20h30
21 mars	14h00
Concert Harmonie municipale de Brignais → Complexe Pierre Minssieux	
24 mars	15h30
Heure du conte avec F. Saubiez « Eau et Lumière » pour les enfants de 4 à 8 ans Médiathèque municipale → Briscope	
25 mars	14h15
Conférence Université Tous Ages → Briscope	
26 mars	20h00
Assemblée Générale Centre Social → Briscope	
27 mars	19h00
Repas dansant ASB natation → Briscope	
28 mars	17h00
Concert des professeurs et des élèves Ecole de musique → Briscope	
Du 29 mars au 3 avril	
Semaine petite enfance Coordinatrice petite enfance → Briscope	
31 mars	9h00
Journée petite enfance Coordinatrice petite enfance → Briscope	

Hôtel de ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
Email : mairie@brignais.com
Site internet : <http://www.brignais.com>

Accueil du public : lundi de 10h à 11h45
et de 13h à 16h45

Mardi, mercredi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h45

Jeudi, journée continue de 8h à 18h00

Vendredi de 8h à 11h45 et de 13h à 15h45

Samedi de 8h à 11h45 (service affaires générales
et Etat civil uniquement)

Le Maire

Michel THIERS : Maire de Brignais, Conseiller
général du canton de Saint-Genis-Laval,
Vice-président du Conseil général du Rhône.
Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus
au 04 78 05 62 03
Email : cabmairelus1@mairie-brignais.fr

Adjointes au Maire

Cécile van den BROECK : 1^{re} Adjointe déléguée
aux affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi.
Perm. mardi matin (8h/10h30) ou sur RDV au
secrétariat du CCAS au 04 78 05 62 28
Email : c.vandenbroeck@mairie-brignais.fr

Paul MINSSIEUX : Adjoint délégué à l'éducation et
à la vie économique. RDV pour l'éducation :
Secrétariat Général Adjoint au 04 78 05 62 07 –
RDV pour l'économie : Secrétariat du Service
Urbanisme au 04 78 05 62 18
Email : paulminssieux@mairie-brignais.fr

Jean-Louis IMBERT : Adjoint délégué aux finances
et à la vie sportive. Perm. samedi (9h/11h) ou sur
RDV : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : j.louisimbert@mairie-brignais.fr

Marie-Thérèse MAUCOUR : Adjointe déléguée à
l'environnement et à la qualité de la vie. Sur RDV :
Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : m.theresemaucour@mairie-brignais.fr

André FAVRE : Adjoint délégué au personnel
communal et à la coordination générale. Perm.
lundi matin et jeudi matin (8h/12h) ou sur RDV :
Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : andrefavre@mairie-brignais.fr

Dominique VIRET : Adjoint délégué aux travaux,
aux infrastructures et aux réseaux. Sur RDV
mercredi de 18h30 à 19h30 au Secrétariat des
Services Techniques : 04 78 05 62 09
Email : dominiqueviret@mairie-brignais.fr

Gilles DESFORGES : Adjoint délégué à la vie
associative. Perm. le samedi matin ou sur RDV au
Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 00
Email : gillesdesforges@mairie-brignais.fr

Martine RIBEYRE : Adjointe déléguée à
l'information, la communication et à la vie
internationale. Sur RDV au secrétariat du service
Information communication au 04 78 05 62 15
Email : martineribeyre@mairie-brignais.fr

Thierry LOUIS : Adjoint à l'urbanisme. Sur RDV :
Secrétariat du Service Urbanisme : 04 78 05 62 18
Email : thierrylouis@mairie-brignais.fr

Conseillers municipaux

Marcel MASSON : Conseiller municipal délégué à
l'intercommunalité et à la sécurité.
Email : marcelmasson@mairie-brignais.fr

Jean-Paul CLOUZEAU : Conseiller municipal.
Email : j.paulclouzeau@mairie-brignais.fr

Thérèse BERNARDINIS : Conseillère municipale
déléguée à la vie internationale. Email :
theresebernardinis@mairie-brignais.fr

Marie-Claire DESSIERIER : Conseillère municipale.
Email : m.clairedessierier@mairie-brignais.fr

Christine BISCH : Conseillère municipale.
Email : christinebisch@mairie-brignais.fr

Jacqueline SAYER : Conseillère municipale.
Email : jacquelinesayer@mairie-brignais.fr

Serge BERARD : Conseiller municipal délégué aux
affaires culturelles.
Email : sergeberard@mairie-brignais.fr

Guy BARRAL : Conseiller municipal.
Email : guybarral@mairie-brignais.fr

Chantal SERVOS : Conseillère municipale.
Email : chantalservos@mairie-brignais.fr

Pascale SUSSERET : Conseillère municipale.
Email : pascalesusseret@mairie-brignais.fr

Sylvie GUINET : Conseillère municipale déléguée à
l'éducation.
Email : sylvieguinet@mairie-brignais.fr

Paul LAURENT : Conseiller municipal.
Email : paulaurent@mairie-brignais.fr

Marie-Dominique ROSSIGNOL : conseillère
municipale.
Email : m.dominiquerossignol@mairie-brignais.fr

Guy BOISSERIN : conseiller municipal responsable
du dossier transports.
Email : guyboisserin@mairie-brignais.fr

Corinne GUTTON : Conseillère municipale.
Email : corinnegutton@mairie-brignais.fr

Pascal GRILLON : Conseiller municipal.
Email : pascalgrillon@mairie-brignais.fr

Edwige ALGUACIL : Conseillère municipale.
Email : edwigealguacil@mairie-brignais.fr

Pierre VIAL : Conseiller municipal.
Email : pierre.vial@mairie-brignais.fr

Annie MIRALLES : Conseillère municipale.
Email : anniemiralles@mairie-brignais.fr

Christiane CONSTANT : Conseillère municipale.
Email : christianeconstant@mairie-brignais.fr

Jean-Luc ANTHOUARD : Conseiller municipal.
Email : jeanlucanthouard@mairie-brignais.fr

Ernesto FERNANDES : Conseiller municipal.
Email : ernestofernandes@mairie-brignais.fr

Odile MIRGUET : Conseillère municipale.

Permanences en mairie ouvertures au public

Sécurité sociale : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois,
uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 72 56 12 92

Dossier préparation retraite : 1^{er} et 3^e mardi du
mois de 13h30 à 16h30

Contrôle des impôts : 2^e mardi du mois
de 9h00 à 11h30.

Conciliateur : 1^{er} et 3^e samedi du mois
de 9h00 à 11h00.

Caisse de retraite de la sécurité sociale :
1^{er} et 3^e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Conseiller d'insertion et de probation : sur
rendez-vous le jeudi.

CAFAL (Caf, Allocations familiales) : tous les
lundis de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.
Mairie de Brignais, bureau des permanences
Tél. : 04 78 05 62 28.

**Communauté de communes de la vallée du
Garon (CCVG)** : Regroupement de Brignais,
Chaponost, Millery, Montagny et Vourles
2, rue des Vallières Maison Forte 69390 Vourles
Tél. : 04 72 31 78 72 - Fax : 04 72 31 78 96

**Syndicat Intercommunal de Traitement des
Ordures Ménagères Rhône Isère (Sitom Rhône-
Isère)** : Hôtel de ville de Brignais

Maison de l'intercommunalité :
8, chemin des Tard Venus 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 90 72 - Fax : 04 72 31 90 70

Prochain numéro

Le prochain numéro de Brignais Magazine
paraîtra le 5 avril 2004.

Brignais magazine

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres
de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le
reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le
signaler au service communication en appelant le
numéro direct : 04 78 05 62 15

Point Brignais infos

22, rue du colonel Guillaud 69530 Brignais.

**Office de tourisme intercommunal de la vallée du
Garon - antenne de Brignais** : Tél. : 04 72 31 14 33.
mercredi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et samedi
de 9h à 11h.

Entente commerciale de Brignais : mardi de 8h30 à
12h et 14h à 17h, et jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
Tél. 04 72 31 73 34

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières
Tél. : 04 72 31 17 31

Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis
de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Les samedis de 10h à 18h sans interruption.

Attention jours de fermeture hebdomadaire : les
mardis et dimanches.

Le service de collecte des encombrants est
réservé aux personnes âgées et invalides ou aux
handicapés qui ne peuvent se rendre à la
déchetterie.

Téléphonez au minimum 5 jours avant la date à la
Direction Générale des services de la ville de
Brignais au 04 78 05 62 08 pour prendre rendez-
vous.

La collecte à domicile des encombrants est
effectuée le 1^{er} mardi des mois impairs.

Contact et urgences

Urgences médicales SAMU : 15 ou 06 11 68 60 40

Police : 17

Pompiers : 18

Poste de police municipale : 28, rue Général de
Gaulle Hôtel de ville : 04 78 05 62 34
N° Vert 0 800 69530

Centre anti poison : Hôpital Edouard Herriot
5, place Arsonval 69003 LYON - Tél. : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés : Hôpital Saint-Joseph
et Saint-Luc. Tél. : 04 78 61 89 48

Pompes funèbres générales : 107, rue Jules
Guesde 69230 Saint-Genis-Laval
Tél. : 04 72 39 16 17

Gendarmerie de Brignais : rue du Presbytère
Tél. : 04 78 05 18 42

**Brignais
Magazine**



Édité par la Municipalité de Brignais

Directeur de la publication : Michel Thiers

Responsable de la rédaction : Sophie Faura

Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio

Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain,
Chantal Eynaud-Lassalle, Catherine Merland,
Sébastien Guinet, Sylvie Giagnorio, Katrin Urban,
Marie Berger, Murielle Aimé, Géraldine Freyer,
Christine Bisch, Cécile van den Broeck.

Photo de couverture : S.I.C.

Reportages photo : Service Information
Communication, Pierre Rochebloine.

Maquette et réalisation : LaserColor (Brignais)
Tél. 04 78 05 16 93

Impression : Imprimerie Brailly (Chaponost)

Régie publicitaire : Service Information
Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2004 - ISSN : en cours
La rédaction n'est pas responsable des textes et
photos qui lui sont communiqués.

Cet espace est offert aux trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais.

En tant que directeur de cette publication, Michel Thiers rappelle que les propos de cette « libre expression » ne doivent pas comporter des allégations portant atteinte à l'honneur et à la considération des personnes.

Ensemble pour Brignais [27 sièges]

La violence des éléments déchaînés nous rappelle périodiquement notre fragilité, malgré les outils dont nous disposons pour maîtriser les caprices de la nature... Elle rappelle aussi la nécessité d'une vigilance, d'une anticipation et d'une solidarité à toute épreuve... L'inondation du 2 décembre à Brignais, classée zone de catastrophe naturelle par arrêté du 13 décembre 2003, a été particulièrement dévastatrice, puisqu'elle a touché 600 foyers et endommagé de nombreux commerces et infrastructures. Elle a révélé des ressources réelles à Brignais, mais aussi des carences auxquelles nous devons tous réfléchir pour l'avenir.

Le cabinet SOGREAH mène actuellement une étude dont les conclusions vous seront communiquées dès que possible. Des décisions seront prises au niveau du Contrat de rivière en fonction de ces événements. Il convient en effet de comprendre les différentes causes de ces inondations. Nous pourrions mettre en place une meilleure prévention des procédures d'alerte et de conseils aux riverains du Garon dans l'avenir.

Côté habitants, les Brignairois ont accueilli de nombreux sinistrés chez eux : la solidarité a été massive, puisque seulement une dizaine de personnes ont été logées au gymnase du Brisport. Un bilan humain très réconfortant.

Les élus - dont certains ont été durement touchés - étaient aussi sur le terrain ; ils continuent à visiter les sinistrés et sont attentifs à leurs besoins. Même les enfants du Conseil municipal junior ont proposé spontanément leur aide pour nettoyer les rues boueuses ou héberger des personnes.

En ce qui concerne les relations de proximité avec la population, nous avons beaucoup apprécié votre présence aux dernières réunions publiques, en particulier à propos des projets en centre ville et du plan de circulation. A propos des déplacements, beaucoup d'entre nous sont conscients de la nécessité de changer nos habitudes de transport, en particulier pour emmener nos enfants à l'école avec le maximum de sécurité, de tranquillité et le minimum de pollution et de stress... Une démarche d'accompagnement à tour de rôle par des parents volontaires à pied va être proposée dans une école en janvier et peu à peu dans les autres. Nous vous demandons d'étudier avec intérêt ces alternatives à la voiture, pour notre bien-être à tous...

Après une fin d'année difficile, nous vous souhaitons à tous, une très bonne année !

Les élus de la liste Ensemble pour Brignais

Brignais pour tous [5 sièges]

Politique du logement : quel avenir en 2004 ?

Depuis plusieurs mois tous les acteurs de terrain attirent l'attention du gouvernement sur la gravité de la crise du logement. Un logement pour tous est un droit élémentaire et en faciliter l'accès, permet l'ancrage de population jeune et familiale issue de tous horizons. C'est favoriser ainsi la mixité socio-économique indispensable à une meilleure cohésion sociale.

A Brignais, les choix d'urbanisation ne vont pas dans ce sens. Ils manquent d'anticipation et de vision à long terme. Ce qui est privilégié et affiché depuis longtemps déjà, c'est plutôt l'implantation de maisons individuelles ou de collectifs privatifs. Or les prix de ventes sont dissuasifs surtout pour les jeunes et les classes moyennes.

Les conséquences de ces choix politiques parlent d'eux-mêmes : diminution de la mixité sociale, départ des jeunes et des familles vers des communes plus éloignées de Lyon où l'immobilier est moins cher et l'achat plus accessible ; vieillissement de la population, arrivée de nouveaux habitants dont la capacité financière leur permet l'achat d'1, 2 voire 3 automobiles pour suppléer aux problèmes de transports collectifs. S'ensuivent forcément, des problèmes de pollution et encombrement routier, des dépenses publiques pour l'aménagement de voies urbaines, des mécontentements de la population contrainte d'accepter des choix politiques pour lesquels elle n'a pas optés !

La mise en œuvre d'une politique du logement dans la commune passe aujourd'hui, et avant tout, par l'accroissement de l'offre locative et d'accès au niveau du parc social comme du parc privé.

Des décisions gouvernementales affichent un objectif de 80 000 constructions pour l'an prochain soit une hausse de 38 % par rapport aux 58 000 projets programmés cette année. Cette annonce pourrait nous réjouir ! Hélas, dans le même temps, le même gouvernement :

- gèle les crédits pour l'habitat, baisse l'aide à la pierre de 8 % et le taux du livret A de 0,75 %, mesures qui pénalisent les petits et moyens salaires ;

- Gilles de Robien ramène les crédits en faveur de l'accès à la propriété de 780 millions à 525 millions. Cette baisse devrait se traduire par une diminution minimale de 20 % du nombre des prêts à taux zéro.

L'ascension sociale de plusieurs milliers de ménages qui s'imaginaient devenir locataires ou propriétaires à Brignais, s'envole. Notre position pour une autre politique du logement dans la commune, aussi !

Christiane Constant
Pour le groupe « Brignais Pour Tous »
qui vous souhaite :
Bonne Année 2004 quand même !

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics [1 siège]

Dans la poursuite de la dernière tribune libre, nous publions des extraits de l'appel adopté à l'issue de la manifestation du 20 septembre 2003 pour la défense de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

« ... 10 000 citoyens, élus de la République, travailleurs de toutes corporations des villes et des campagnes, de toutes tendances nous avons manifesté.

Ensemble nous avons exprimé le refus de la régionalisation qui disloque l'unité du pays et des droits.

La République est en danger.

Des dizaines de milliers de fonctionnaires de l'Education Nationale sont transférés aux régions, les mesures de régionalisation de la santé, des transports ferroviaires se succèdent, les fermetures de bureau de poste, de trésoreries publiques sont programmées en masse...

Un projet de loi sur la « décentralisation » prévoit de transférer aux régions et aux collectivités territoriales la totalité de la formation professionnelle, la gestion des routes, des ports, des aéroports, du logement. « L'achèvement » de la remise en cause des 36 000 communes en imposant par la loi l'intercommunalité forcée est également présente...

Comment ne pas voir que sont ainsi remises en cause les règles, lois, droits et acquis communs pour tous les citoyens sur l'ensemble du territoire de la République ? ...

Qui ne voit qu'avec ce processus de régionalisation la dislocation de la Nation se prépare ?

L'avenir du pays est en jeu.

... il faut savoir et faire savoir que ces projets réactionnaires se relient au projet de prétendue « Constitution européenne ». Il devrait être définitivement approuvé en juin 2004 et soumis à « ratification », dans chaque pays. On peut y lire :

« La constitution et le droit adopté par les institutions de l'Union Européenne dans l'exercice des compétences qui lui sont attribuées ont la primauté sur le droit des Etats membres », art. 10.

Avec cette prétendue « constitution européenne », les régions seraient mises en relation directe avec les autorités de Bruxelles...

Ensemble agissons pour que se construise le mouvement du peuple et de la démocratie qui dira « non » à la « constitution européenne », oui à l'unité et l'indivisibilité de la République, oui aux droits égaux pour tous sur l'ensemble du territoire, oui à l'égalité des droits des citoyens devant la loi. »

Odile Mirguet, pour la liste « pour la Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services Publics »

L'Espace enchanté

Vilmorin

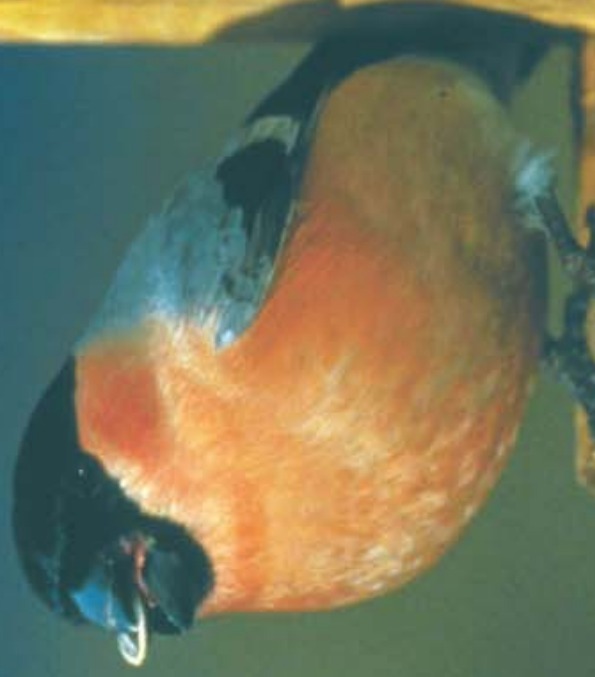
Grassot

211 bis, rue Général de Gaulle BRIGNAIS
Jardinerie : 04 72 31 08 13 - Animalerie : 04 72 31 07 49

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Samedi de 9h à 19h non stop

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

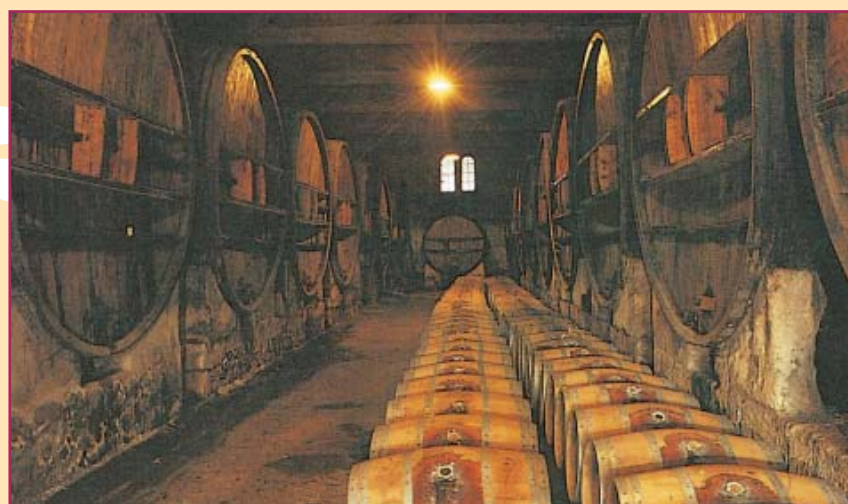


Complice de la nature

CAVE DU MOULIN



Vins fins
Vinificateur - Négociant



- Vins au tonneau
- Vins de cafés
- Grand choix de vins fins
- Vente en gros et détail
- Cadeaux d'affaires
- Service livraison par quantité

Pour vos réceptions, prêt gratuit de tonneaux bois 15/20 litres.

3, avenue de la Gare
69530 BRIGNAIS - Tél.: 04 78 05 54 25



Ouvert du mardi au dimanche matin :
9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00